

de FAUCIGNY
de Montagny, Vevey, Estavayer, Fribourg
et Payeme

BCU, ms. L 1935/4

de F A U C I G N Y

=====

de Montagny, Vevey, Estavayer, Fribourg
et Payerne

- 1263 Vuillaume de Foucinie est témoin à Montagny de l'acte par lequel André de Montagni, dit Portier, abandonne toutes ses prétentions sur une terre appartenant au couvent de Hauterive, située près de la Broye, au territoire de Dompierre, 8 des Ides de XI (6.XI) 1263 (AEF: Hauterive I.suppl.80.- RH 550.- DHBS III 64)

1320 Ws. (Vuillelmus) de Fucignye prête reconnaissance en faveur du château de Montagny; il reconnaît tenir, pour 4 deniers, sa maison sise à côté de celle de Johan Bussy, XI.1320 (AEF: Grosse de Montagny 141, fo.3 v.)- DHBS III 64)

- 1320 Marguerite, veuve d'Hugues de Foucigny, reconnaît tenir du seigneur de Montagny sa maison de Montagny-la-Ville, touchant à celle du seigneur Nicod, contre un cens de 6 deniers, 1320 (AEF: Grosse de Montagny 141, article 399)

- 1355 Vuillaume de F. accorde à Aymon seigneur de Montagny le droit de racheter un cens de 46 s. et 5 d., et ce moyennant la restitution de 46 florins d'or, XII.1355 (AEF: Inventaire de Turin I, p.137)
- 1369 Guillaume dit de Foucignye, de Montagny, reconnaît tenir de la Grande Confrérie de Fribourg, , contre un cens annuel de 30 sols laus., 5 seytorées de pré au territoire de Dompierre le Petit, près de Corcelles, 22.VI.1369 (AEF: Hôpital, Confrérie 142)
- 1369 Guillaume de Foucignie, donzel, possède un pré à Dompierre sis "retro les Vernes", 8.XI.1369 (AEF: Titres de Montagny 48)
- 1371/72 Guillaume de Foucignye prête une reconnaissance au nom de Henri de Foucignye, absent, 1371 (72 n.s.) (AEF: Grosse de Montagny 138², fo.13 v.)
- 1371/72 Johannet Chaucy prête reconnaissance au seigneur de Montagny pour sa maison sise à côté de celle de Guillaume de Foucigniaco, "in carreria", 4.III.1371)72 n.s.) (AEF: Grosse de Montagny 138² fo.8)
- 1371/72 Guillaume de Foucigniaco, donzel reconnaît tenir du seigneur de Montagny sa maison achetée des héritiers de Nicolas de Tors, contenant 4 toises, sise à côté de la maison d'Amédée et de Girard de Moudon, contre un cens annuel de 8 deniers; il reconnaît de plus tenir une maison achetée à Perrin Reghinyar, 4.III.1371)72 n.s.) (AEF: Grosse de Montagny 138² fo.8 v.)
- +av.1398 Guillaume mourut avant le Dimanche av.S.Luc évangéliste 1398, date de la réception bourgeoisiiale à Fribourg de son fils Aymon, fils de feu Guillaume de F. (AEF: 1er.Livre des bourgeois, fo.90 v. .- ASHF XVI 122)
- 1398 Alexie de Broch, fille de feu Johannod, de Gruyères, veuve de Johannod de Brithignye, puis femme de feu Guillaume de Foucignye, de Montagny, donzel, donne à l'Hôpital de Fribourg des cens qu'elle perçoit à Tornny-le-Grand, 8.IX.1398 (AEF: Hôpital I 568; Inv.Munat fo.91)
- Guillaume de F., donzel, était fils de Vuillaume (II) (AHS 1904 8)
- Théobald de Montagny devait 1200 fl.d'or à Guillaume de F. donzel et à sa femme Alexie, pour des terres qu'il leur avait achetées; cette question ne fut réglée qu'avec les fils de Guillaume, Aymon, Théobard et Pierre, en 1400 (1401 n.s.) (MDR XXII 274-276)
- 1375 Guillaume de Foucigniaco, donzel, est témoin de l'hommage prêté par Guillaume de Montagny en faveur de Guy de Prangin, évêque de Lausanne, 12.IX.1375 (AEF: Titres de Montagny 4)

- 1369 Guillelme dit de Foucignier, de Montagny, donzel, reconnaît tenir de la Grande Confrérie de Fribourg, pour un cens annuel de 30 sols laus., quelques terres sises à Dompierre-le-Petit 22.VI.1369 (AEF: Grande Confrérie 142)
- 1398 Alexia, épouse de Guillelme de Foucigniz, de Montagny, donne à l'Hôpital de Fribourg les cens de ses biens sis rière Tornyle-Grand, 8.IX.1398 (AEF: Hôpital I, 568)
- 1392 Girard d'Estavayer, chevalier, seigneur de Cugy, Rodolphe comte de Gruyère, Antoine de La Tour, seigneur d'Illens et Arconciel, et d'autres se portent cautions de Théobald ~~de~~ seigneur de Montagny envers Guillelme de Foucignie, donzel, et d'Alexie sa femme, 5.XI.1392 (AEF: Fam.d'Estavayer, parch.)

1358 Aymon de F. était clerc à Vevey en 1358 (AHS 1904, 8)

NB. Il ne semble pas qu'il puisse se confondre avec Aymon (No.6): il devait faire partie de la génération précédente!

1355 C'est probablement le même personnage que:
Aymon de F. qui est prieur de Bevaix en 1355 (Helvetia Sacra I, p.131.- Jéquier, Armorial neuchâtelois I, p.242)

- 1371/72 Henri de Foucignye étant absent, c'est Guillaume de Foucignye qui prête reconnaissance en faveur du seigneur de Montagny pour un tènement qui appartenait jadis à Marguerite fille de Jehan Broncza d'Estavayer et qui faisait partie de l'héritage de la mère de ladite Marguerite, fille de feu Jehan de Moudon, 1371 (72 n.s.) (AEF: Grosse de Montagny 138², fo.13 v.)
- +av.1406 Perrod dit Gotolierre reconnaît tenir du seigneur de Montagny des biens qui furent de Henri de Foucigniaco /qui semble bien être mort alors/, 1406 (AEF: Grosse de Montagny 138 fo.11 v.)

1320 Le seigneur Nicod, chevalier, reconnaît tenir du sire de Montagny sa maison sise à Montagny-la-Ville, touchant celle des enfants d'Hugues de Foucigny, contre un cens de 6 deniers, 1320 (AKF: Grosse de Montagny 141, article 368)

- 1397 Aymonet de Foucigny, clero juré, signe un acte de vente en faveur de Rolet de Wippens, seigneur de Vivier, 1.VI. 1397 (AEF: Stadtsachen A 134)
- 1423 Octho de Saliceto, donzel, et Antoine son fils, d'une part, Aymo de ~~de~~ Foucigniac, donzel, bourgeois de Fribourg, et son fils Pierre, d'autre part, procèdent au partage de la succession de feu ~~Jaquet~~ Jaquet de Chénens et de son épouse Alexie, grand-père et grand'mère des dits Antoine et Pierre, 27.III.1423 (AEF: Stadtsachen C 748)
N.B. Comme Jaquet de Chénens est le grand-père de Pierre de Faucigny, c'est que le père de ce dernier, Aymon de F. a épousé (en premières noces) N.N. de Chénens, de Fribourg, fille dudit Jaquet de d'Alexie.
- 1400/01 Pierre dit Kutschman, hôte, bgs. et résidant à Morat, et Agnès sa femme confessent devoir à Aymon de Foucignye, donzel, résidant à Fribourg, la somme de 110 écus d'or au coin du Roi de France, remboursable à Fribourg en divers acomptes, 13.II.1400 (Cl n.s.) (AEF: Reg.Not.3432, fo.255 v.)
- 1422/23 Dans un acte du 2.III.1445 (46 n.s.) il est fait mention d'un cens de 6 livres dû par Hugon Bugniar, ffeu Jehan, et Dom Nantemet, prêtre, son fils, à feu Aymon de Foucignie, donzel, reconnaissance de dette reçue par Pierre de Boneto d'Aquiano et levée par Mermet de Boneto, datée du 17.II.1422 (1423 n.s.) (AEF: Reg.Not.50, fo.127)

- 1399/1400 Une certaine somme a été remise entre les mains d'Aymon et de Théobald de Foucigniaco, frères, donzels, fils de feu Guillaume de F., donzel, à rpésent résidant à Fribourg, 15.III.1399 (1400 n.s.) (AEF: Comptes des Trésoriers No.9, couverture)
- 1400/01 Une transaction intervint entre Rodolphe comte de Gruyère et Nicod seigneur de La Sarraz au sujet de versements faits par ledit comte à Aymon, Théobard et Pierre de Foucigniaco, frères, héritiers de Guillaume de Foucigniaco et de son épouse Alexie, auxquels Théobald de Montagny devait 1200 fl.d'or pour des terres qu'il leur avait achetées; 31.I.1400 (01 n.s.) (MDR XXII 274-276)

- 1400/01 Ensuite d'une dette de 1200 fl.d'or de Théobald de Montagna envers Guillelme de Faucigny et de son épouse Alexie, un accord intervint entre Rodolphe comte de Gruyère et Nicod seigneur de La Sarraz, étant donné les versements effectués par le dit comte à Aymon, Théobald et Pierre de Faucigny, frères, fils de feu Guillaume de F. et d'Alexie, 31.I.1400 (01 n.s.) (MDR XXII 274-276)
- 1408 Pierre de F. est lieutenant d'avoyer de Payerne, 1408 (DHV II 418)
- 1418 Jehan ffeu Henri ffeu Perrod Vuillemin, d'Estavayer, en reconnaissance de services rendus, donne tous ses biens, après sa mort, à ses cousines Nicolète Milliet, ffeu Humbert, d'Yverdon, épouse de Pierre de Foucigny, donzel, et à Bonne, fille de Jehan de La Sarraz, donzel, épouse de Jaquet Banquetaz, d'Estavayer; 12.XI.1418 (AEF: Titres d'Estavayer 429, 463)
- 1418/9 Nicolète Milet, ffeu Humbert, ffeu Jaquet, d'Yverdon, épouse de Pierre de Foucigny, donzel, donne à son frère utérin, Pierre Catellan, d'Estavayer, tous ses biens sis à Estavayer, Grandcour, Cudrefin, Gendson etc..; 1418 (19n.s. (AEF: Titres d'Estavayer 423) 12.III.
- 1419 Pierre ffeu Jehan Catellan, d'Estavayer, donne et cède à Pierre de F., donzel, la donation faite en sa faveur par sa soeur (= $\frac{1}{2}$ soeur) Nicolette femme dudit Pierre, 8.V.1419 (AEF: Titres d'Estavayer 377)
- 1421/22 Pierre de F., ainsi que Nicod et Pierre des Graz, not un différend avec Humbert Griset, gouverneur d'Estavayer, au sujet de l'amodiation de l'ohmgeld, différend qui est tranché par Humbert bâtard de Savoie en date du 27.II.1421 (22 n.s.) (AV Estavayer: Par.XV 114)
- 1422/23 Jaquet Banquetaz, bourgeois d'Estavayer, Bonne son épouse, Pierre de Foucigny, habitant Estavayer, Nicolète son épouse, Nicod fils de Vuillerme des Graz, ainsi que Pierre ffeu Girard des Graz donnent à Humbert, bâtard de Savoie, un chesal sis à Estavayer, au Bourg, 22.III.1422 (23 n.s.) (AC Dominicaines: A² 75)
- 1424 Pierre ffeu Girard des Graz vend la moitié d'un curtil, sis à Estavayer, hors de la Porte de Girard Guillaume, en franc alleu, à Nicolète, femme de Pierre de F., donzel, 11.IV.1424 (AEF: Titres d'Estavayer 375)
- 1425 Pierre de F., ^{d'Estavayer}prêté reconnaissance en faveur d'Humbert, bâtard de Savoie, pour des biens appartenant aux enfants de feu Rolet Musard, d'Estavayer, 1.VI.1425 (AEF: Grosse d'Estavayer 121, fo.47 v.)

- 1427 Pierre de F. et de nombreux autres bourgeois d'Estavayer reconnaissent devoir à Humbert, bâtard de Savoie, la somme de 2600 florins, 6.IV.1427 (AV Estavayer: Par.XV 161)
- 1427 De nombreux bourgeois d'Estavayer, dont Pierre de F. reconnaissent devoir la somme de 400 florins d'or au prévôt et au Chapitre de Lausanne; le même jours, ces bourgeois d'Estavayer vendent un cens de 30 lb.laus. aux dits prévôt et Chapitre; 6.IV.1427 (AV Estavayer: Par.XV 159, 160)
- 1433 Ysabelle, fille de Pierre de Foucignyez, donzel, résidant à Estavayer, et de feu Béatrix de Prez qui était fille de feu Marmet de Prez, donzel, et de Jordane, passe un contrat de mariage avec Aymon ffeu Rolet Musard, d'Estavayer, 29.X.1433 (AEF: Titres de Rue 133)
NB. Donc Pierre de F. avait épousé, en premières noces, noble Béatrix de Prez.
- 1433/34 Du consentement de son mari, Nicolette, femme en 2es.noces de Pierre de Faucigny, donzel, fait son testament et institue comme héritiers ses fils Aymon et Antoine ffeu Rolet Musard, son premier mari, et ce par égales portions; de plus, elle fait différents legs au Clergé d'Estavayer, 3.I.1433 (34 n.s.) (AEF: Titres d'Estavayer 464)
- +av.1437/38 Nicolète Milliet, épouse de Pierre de F. mourut avant le 8.I.1437 (38 n.s.) date à laquelle son fils Aymon Musard est dit fils de feu Rolet et de feu Nicolète (AEF: Titres d'Estavayer 505)
- +av.1438 Pierre de Faucigny mourut avant le 10.VI.1438, date à laquelle son fils Pierre est dit fils de feu Pierre (AEF: Titres d'Estavayer 208)
- 1390 Lors du meurtre de Jehan de Foucigny, moine de Payerne, ce dernier fut conduit chez son frère Pierre et la femme de ce dernier, où il se trouvait le Mercredi av.la Toussaint (26.X) 1390 (AT: Section I, Baronnie de Vaud, paquet 31, Montagny No.19.- Mns.Frid.Brulhart, in-4° fo.7)
- 1434 Nicolète, épouse de Pierre de Foucignie, prête reconnaissance en faveur d'Humbert, bâtard de Savoie, pour une pose de terre sise au territoire de Bussy, 9.VI.1434 (AEF: Grosse d'Estavayer 120 a, fo.131)
- 1434 Nicolète, épouse de Pierre de Foucignie, donzel, prête reconnaissance en faveur d'Humbert bâtard de Savoie, pour une pose de terre sise à Bussa, 9.VI.1434 (AEF: Grosse d'Estavayer 120, fo.131 v.)

1399 Jaquet Griset, fils de feu Vuillelme, bourgeois d'Estavayer, fait son testament en faveur de son fils Aymon et de l'enfant dont est enceinte sa femme Jehannète, fille de feu Guillaume de Foucigny, donzel; il subsiste, de ce testament, une clause en faveur du luminaire de l'église S.Laurent d'Estavayer; 17.VIII.1399 (AV Estavayer: Par. XIV 584)

- 1390 Aymon de Faucigny porte plainte auprès du lieutenant du bailli de Vaud, Vuillelme Chartier, à Moudon, contre Théobald de Montagny qui, la veille (25.X), avec trois hommes, avait attaqué et blessé mortellement son frère Jehan de Foucignez, moine au couvent de Payerne, à l'heure des vèpres ou après, près d'un bois entre Montagny et Payerne. Le même jour (26.X) Vuillelme Chartier se rend à Payerne pour interroger ledit Jehan qui se trouvait chez son frère Pierre de Faucigny et chez la femme de ce dernier, à Payerne; c'est alors que Jehan put faire le récit du meurtre. Mais, le lendemain (27.X.), lors d'une première audience de la cour de justice de Moudon, Jehan était déjà mort; Mercredi av. la Toussaint (26.X) 1390 (AT: Section I, Baronnie de Vaud paquet 31, Montagny No.19.- Mns.Frid.Brulhart, in-4^o fo.7 ss)
- Lors de la suspension de la sentence rendue le 20.XI.1390 contre Théobald de Montagny, par Bonne de Bourbon, comtesse de Savoie, Jehan de Fusignyco est dit fils de Guillaume de F. (10.V.1392) (AT: Section I, Baronnie de Vaud paquet 31, Montagny No.21.- Mns. Frid.Brulhart, in-4^o fo.19)
- N.B. Par suite d'une faute de lecture et d'une mauvaise interprétation, Frid.Brulhart appelle ce personnage Jehan de Fétigny !

1387 Humbert de Fouciniaco est prieur du couvent des Dominicains de Lausanne, 7.V.1387 (MDR XXXVI 188, qui donne une mauvaise lecture du nom: Fontiniaco!)

- 1424 Pierre fils d'Aymon de Foucigni reçoit la bourgeoisie de Fribourg de son père et l'assigne sur toute sa maison sise à Fribourg, au Bourg, dans la rue du marché au bétail, entre la maison de la Grande Abbaye et celle d'Ottholi de Salixeto, 5.VI.1424 (AEF: Grand Livre des Bourgeois II fo.45)
- 1426 Pierre de Foucignye, fils d'Aymon, loue sa maison du Bourg à Uilly Graty, boucher, habitant Fribourg, ainsi que le Jardin, pour la durée de 3 ans, à commencer à la Saint-Jacques prochaine (25.VII); la location annuelle est fixée à 8 lb et 10 s., payable par quarts, à chaque Quatre-temps; 6.IV.1426 (AEF: Reg.Not. 26, fo.68 v.)
- 1428 Aymonet Allié, gouverneur et bourgeois d'Estavayer, Bérard Chaucy et Johannod Pavillard résidant à Fribourg vendent, au nom de la ville d'Estavayer, à Pierre de Foucigny, donzel, feu Aymon, jadis bourgeois de Fribourg, un cens de 10 écus d'or au coin du Roy de France, XII.1428 (AV Estavayer: Par.XV 188)
- 1430 Pierre de Foucigni, donzel, résidant maintenant à Vevey, feu Aymon de F., jadis bourgeois de Fribourg, vend à Johan de Perroman, bourgeois de Fribourg, un morcel de bois de 24 poses environ ayant appartenu à feu Johan Chénens, bourgeois de Fribourg, sis au territoire de Pensier; le prix en est de 120 lb.laus.; 26.III.1430 (AEF: Reg. Not. 27, fo.196 v.)
- 1435 Rolet de Vuippens, donzel, feu le donzel Nicolas, feu le chevalier Rodolphe, nommé dans son testament, Pierre de Foucignie, bourgeois de Fribourg, comme exécuteur testamentaire, 18.VI.1435 (AEF: Reg.Not. 33 $\frac{1}{2}$ fo.7 v.)
- 1436 Les comtes Bernard et Jehan de Tierstein concèdent à Jacob de Praroman, l'aîné, et à Pierre de F. des fiefs sis à Courtepin et à Monterschu, 13.II.1436 (n.s.?) (RDF VIII 91.- ASHF XII 27, 40, 49)
- ✓ 1437 Vuillelme feu Vuillelme de Praroman, agissant comme tuteur de Vuillelme d'Avrye, feu Jehan, et Pierre de F., bourgeois de Fribourg, au nom de son épouse Ysabelle, veuve dudit Jehan d'Avrye et mère dudit Vuillelme d'Avrye, son fils impubère, cèdent à Pierre d'Avrye, abbé d'Hauterive, et à sa communauté, une vigne qu'ils tiennent de ce monastère, appelée "li Brotaz", et sise dans le clos de Faverges, 8.V.1437 (AEF: Hauterive M 78.- RH 1941 et add.)
- 1437 Pierre de Foucignaco, comme tuteur et avoué spécial des enfants de Pierre Riche, donzel de Fribourg, ainsi que Ottho d'Avenches, donzel, Otto de Saliceto et Willinus Perrotet, bourgeois de Fribourg, louent à Marmet DesPonts, de Domdidier, la récolte de 3 années de toute la grande dime de Domdidier, pour le prix annuel de 36 muids de blé, 36 sols laus. etc.. 25.V.1437 (AEF: Reg.Not.29, fo.205)
NB. C'est donc par erreur qu'il est dit que cette dime appartenait en partie à Pierre de Faucigny en 1437: AF 1929, p.21 et PAD Domdidier p.517

- 1441 Pierre de F., donzel, fait partie d'une cour de justice présidée par Vuillelme Velga, chevalier, 18.V.1441 (AEF: Hauterive C 10.- RH 1987)
- 1441 Il survint un différend au sujet de la dime de Givisiez entre Ottonin Burset, curé de dite église, acteur, d'une part, et Pierre de Foucignie donzel et Otto Bracza, bourgeois de Fribourg et coseigneurs de Givisiez, défendeurs d'autre part; 29.XII.1441 (AEF: Livre de Justice No.2, p.354-362)
- 1442 Dans un procès intenté par Rolet Bregoz à Jehan d'Avrye, abbé d'Hauterive, apparait Pierre de F., donzel, comme assesseur de Jacob de Praroman, juge, 15.VI.1442 (AEF: Hauterive, Copies de lettres fo.114.- RH 2005 et add.)
- 1444 Pierre de F., donzel, ffeu Aymon, donzel, bourgeois de Fribourg, fait son testament; il demande à avoir sa sépulture en l'église de S.Nicolas, devant l'autel S.Georges, dans la sépulture de feu Ysabelle, sa femme, près du baptistaire; il fait un legs ^{de} au clergé de S.Martin de Vevey, pour son anniversaire, pour celui de son père, et pour celui de ses deux premières femmes (non nommées) enterrées en ladite église de S.^{te} Martin de Vevey; il fait un legs à Nicolas, fils illégitime de Dom Rodolphe de Faucignie, décédé; il fait un autre legs à Théobalde, épouse de Jehan Floret, fille de Jacques de Praroman son beau-père; il fait également un legs de 400 florins à chacune de ses filles mineures, Catherine et Marguerite, nées d'Ysabelle; enfin, il désigne comme héritier son fils Petermann, mineur, né également d'Ysabelle; ~~Lundi ap. Ste. Lucie 1444~~ (AEF: Reg. Not.33¹, fo.94 v. à 102 v.)
BB. Il résulte de ce testament que Pierre de Paucigny fut marié 3 fois: les 2 premières femmes, dont le nom est inconnu, furent enterrées à S.Martin, à Vevey, la 3e. fut Ysabelle de Praroman, morte avant son mari, et enterrée à S.Nicolas, à Fribourg.
- Ysabelle de Praroman, fille de Jacques et de Johannète Lombard, avait épousé en premières noces, en 1425, Jehan d'Affry, mort vers 1429 (PZ: Généalogie de Praroman)
- 1440 Pierre de F., fils d'Aymon, était conseiller de Fribourg en 1440 (ASHF XII 27 n.)
- +1446 Pierre de F. mourut en 1446 (ASHF XII 27 n.)
- 1439 Pierre de F., donzel, est témoin d'un legs de 20 fl. fait par Jehan ffeu Rolet Mossu, bourgeois de Fribourg, en faveur de l'église de S.Nicolas, 23.X.1439 (AEF: Geistliche Sachen 29)
- 1443 Perrin de F., bourgeois et conseiller de Fribourg, scelle un acte, 1443 (AEF: Stadtsachen A 201)

- 1423 Octho de Saliceto, donzel, et Antoine son fils, d'une part, Aymon de Foucigniaco, donzel, bourgeois de Fribourg, et son fils Pierre, d'autre part, procèdent au partage de la succession de feu ~~Jacquet~~ de Chénens et d'Alexie son épouse, grand-père et grand'mère des dits Antoine et Pierre, 27.III.1423 (AEF: Stadtsachen C 748)
- 1429 Pierre de F., donzel, est l'un des jurés lors d'une sentence prononcée par Jehan de Constantine, châtelain de Grandcour, devant l'église de Ressudens, contre les habitants de Vallon, 1429 (AV Hissy: Série B, No.1.- Brulhart, S.Aubin p.26)
- 1425/26 Pierre Foucignie, fils d'Aymon, bourgeois de Fribourg, loue et concède à Pierre Gratis, boucher résidant à Fribourg, et à Elline sa femme, sa maison avec jardin derrière, sise à côté de la Grande Abbaye et la maison d'Octo de Salixeto, et ce pour la durée de 3 ans et pour le prix de 8 lb. et 10 s. laus., 26.II.1425 (1426 n.s.) (AEF: Reg.Not. 295, fo.13)
- 1430 Petermann Maltchy, feu Vuillelme, bourgeois de Fribourg, d'une part, et Pierre de F., feu Aymon, demeurant à Vevey, passent un acte relatif à un tènement sis à Grangettes près de Romont, 29.XII.1430 (AEF: Reg.Not. 295, fo.99 v.)
- 1432/33 Johan Bertod, de Chexbres, reconnaît devoir à Pierre de Foucignye, donzel, la somme de 15 lb. laus., 21.I.1432 (1433 n.s.) (AEF: Reg.Not. 295, fo.150)
- 1433 Pierre de F., bourgeois de Fribourg, confesse que le comte de Nuchâtel tenait de feu Aymon de Foucigny, son père, 340 ~~ms~~ écus d'or au coin du Roy de France, rapportant annuellement un cens de 17 écus; Pierre reconnaît avoir reçu de Jehan Grand, d'Hauterive, bourgeois de Neuchâtel, 214 écus d'or au coin du Roy de France, 25.VII.1433 (AEF: Reg.Not. 295, fo.172)
- 1435/36 Pierre de F., donzel, bourgeois de Fribourg, tuteur de Marguerite et de Loyse, filles mineures de Pierre Divitis, donzel et bourgeois de Fribourg, déclare que Petermann de Grueria, bourgeois de Berne et Véréne sa femme, fille de feu Petermann Glockner, bourgeois de Berne, ont vendu à Herhard Behem, tailleur, bourgeois de Fribourg, et à Johannète sa femme, une maison ayant appartenu à Henslin de Söftingen, donzel de Fribourg, sise en l'Auge, 17.I.1435 (1436 n.s.) (AEF: Reg.Not. 295, fo.223 v.)
- 1436/37 Les comtes Bernard et Jehan de Tierstein concèdent à Jacques de Praroman l'ancien et à Pierre von Foussine, bourgeois de Fribourg, les fiefs de Montersohü et de Courtepin, fiefs qu'ils avaient jadis inféodés aux enfants de Jehan Maltechi de Fribourg, 13.II.1436 (1437 n.s.) (RDF VIII 91)
- 1437 Jacob de Praroman l'ancien, feu Jeckli, Willi et Jacob de Praroman, frères, feu Vuillelme, bourgeois de Fribourg, vendent à Pierre de F., donzel, bourgeois de Fribourg, 26 écus de bon or au coin du Roy de France, de cens annuel, pour le prix de 1520 écus de bon or au coin du Roy de France, 13.IX.1437 (AEF: Reg.Not. 295, fo. 249 v.)

- 1440 Pierre de Foucignye, donzel, confesse devoir à Marguerite, veuve de Pierre Divitie, donzel, eoit à Richard de P..... donzel, tuteur de ladite Marguerite et de Loyse ffeu Pierre Divitis, la somme de 51 lb., 3s. et 2 den.laus., 10.XII.1440 (AEF: Reg.Not. 295, fo.316)
- 1441 Antoine de Salixeto, bourgeois de Fribourg, du consentement de Catherine sa femme, vend en alleu à discret Pierre de F., donzel, bourgeois de Fribourg, un cens de 17 ducats de Venise, de bon or, qu'il assigne sur sa maison sise à côté de celle dudit Pierre, vers l'Abbaye du Chasseur, pour le prix de 340 ducats de Venise de bon or, 1441 (AEF: Reg.Not.295, fo.328)
- 1441/42 Pierre de F., ffeu Aymon de F., donzel et bourgeois de Fribourg, confesse avoir reçu de Guillaume d'Avenches et de son épouse Loysa ffeu Jaquet Lombard, donzel, une lettre de reconnaissance de dette de 680 fl.d'Allemagne, 5.II.1441 (1442 n. s.) (AEF: Reg.Not. 295, fo.338 v.)
- 1442 Antoine de Salixeto, donzel, du consentement de Catherine sa femme, vend à Pierre de F., donzel et bourgeois de Fribourg, un cens de 16 ducats de Venise de bon or, pour le prix de 320 ducats de Venise, de bon or, 10.VII.1442 (AEF: Reg.Not. 295, fo.341)
- 1443 Octo Bracza reconnaît devoir à Pierre de Foucignie, donzel et bourgeois de Fribourg, 100 fl.du Rhin de bon or, sous l'obligation de tous ses biens, meubles et immeubles, 3.V.1443 (AEF: Reg.Not.295, fo.350)
- 1426 Pierre de F., fils d'Aymon, loue à Ullly Graty, boucher, résidant à Fribourg, toute sa maison sise au Bourg, entre la Grande Abbaye et la maison d'Octho de Saliseto, avec le jardin derrière, pour la durée de 3 ans à partir de la prochaine S.Jacques (25.VII), pour le prix de 8 lb.et 10 sols laus., 11.IV.1426 (AEF: Reg.Not.26, fo.68 v.)
- 1430 Pierre de F., donzel, résidant à Vevey, ffeu Aymon de F. jadis bourgeois de Fribourg, vend en alleu à Jehan de Praroman, bourgeois de Fribourg, une pièce de bois, smt environ 24 poses de terre, etc.. le tout sis à Pensier, pour le prix de 120 livres laus., 26.III.1430 (AEF: Reg.Not.27, fo.196)
- 1430 Jehan de Praroman reconnaît devoir à Pierre de F. la somme de 95 lb.laus., pour solde de son achat du même jour, 26.III.1430 (AEF: Reg.Not.27, fo.196 v.)
- 1430-38 Pierre de F. apparaît comme tuteur et avoué des enfants de feu Pierre Divitis, donzel, bourgeois de Fribourg, du 21.XII.1430 au 21.VI.1438 (AEF: Reg.Not.29, fo.65, 66 v., 75, 170 v., 175, 183 v., 187, 191^av., 202 v., 205; et Reg.Not.57, fo.57 et 196)

- 1436 Jehan Bracza et Pierre de Foucigniaco amodient à Pierre Morel, habitant Fribourg, et à Huguet Küncozi, de Givisiez, la récolte de cette année de la dîme du village et territoire de Givisiez, contre un cens de 50 muids de blé, mesure reman- de de Fribourg, 16 muids de froment, 4½ muids de messeil etc. 9.IX.1436 (AEF: Reg.Not.29, fo.75)
- 1437 Werlinus Tossis et Pierre Tossis ffeu Hanso, l'aîné, de Mir- laret, reconnaissent devoir à Pierre de F., donzel, bour- gois de Fribourg, en tant que tuteur des enfants de feu Pier- re Divitis, donzel, bourgeois de Fribourg, la somme de 48 s. laus. pour achat d'avoine, payable à la S.Michel prochaine, 9.IV.1437 (AEF: Reg.Not.29, fo.186)
- 1437 Jaquet des Granges de Billens reconnaît devoir à Pierre de F. donzel, bourgeois de Fribourg, 7 lb. et 4 s. laus. pour achat d'avoine, somme payable à la S.Michel prochaine; Johannet des Granges lui en doit, pour la même raison, 54 s. laus. et Aymonet des Granges 108 s. laus., 2.IV.1437 (AEF: Reg.Not.29, fo.180)
- 1437 Johan Paccot, de Cournillens, reconnaît devoir à Pierre de F., donzel, bourgeois de Fribourg, 36 s. laus. pour achat d'avoine, somme payable à la S.Michel prochaine, 13.IV.1437 (AEF: Reg.Not.29, fo.187)
- 1438 Emonet Bernard, bourgeois de Ville en Chablais, diocèse de Lausanne, reconnaît devoir à Pierre de F., donzel, bourgeois de Fribourg, la somme de 28 lb. et 14 s. laus. coursables au Pays de Vaud, pour achat de blé, payab'e à la fête de l'Eucharistie du Christ prochaine, 2.V.1438 (AEF: Reg.Not.57, fo.136)
- 1439 Pierre de Foucignie, donzel, est témoin du testament de Je- han Mossu, ffeu Rolet, bourgeois de Fribourg, 23.X.1439 (AEF: Reg.Not.30, fo.17 v.)
- 1440 Pierre de F. est gouverneur des héritiers de feu Pierre Divitis, 25.VI.1440 (AEF: Reg.Not.57, fo.558)
- 1440/41 Pierre d'Avrye, Hermet Meister de Torny-le-Grand et Jehan Villan de Prez reconnaissent devoir solidairement à Guil- lelme d'Avenchesm chevalier, bgs. de Fribourg, à Antoine de Saliseto, donzel, et à Pierre de F. la somme de 110 sols laus. pour l'achat de 550 poulets, payable à la S. Nicolas prochaine, 25.II.1440 (41 n.s.) (AEF: Reg.Not.57, fo.734)
- 1442 Jacob Quibelly, résidant à Fribourg, et Agnès sa femme reconnaissent devoir solidairement à Pierre de F., donzel, bgs. de Fribourg, la somme de 36 lb. laus., 19.XI.1442 (AEF: Reg.Not.37, fo.271)
- 1442/43 Jacques des Pruniers, d'Arconciel, et son fils Uldric reconnaissent devoir solidairement à Pierre de F., donzel, bgs. de Fribourg, la somme de 4 lb. laus., remboursable à la S.Michel arch.prochaine, 16.III.1442 (43 n.s.) (AEF: Reg.Not.37, fo.335)

- 1439 Antoine Mathey, de Noréaz, reconnaît devoir à Guillieme d'Avenches, chevalier, et à Pierre de F., donzel, la somme de 2 florins d'Allemagne, pour solde de la vente de deux chevaux, somme payable à la prochaine fête de l'Epiphanie, 26.XI.1439 (AEF: Reg.Not.50, fo.35 v.)
- 1443 Antoine dou Chagnoz, de Middel, paroisse de Tornny, reconnaît avoir reçu de Guillieme d'Avenches, chevalier, d'Antoine de Saliseto et de Pierre de F., donzels, bgs.de Fribourg, toute la dîme du village et territoire de Tornny-le-Grand, de Tornny-le-Petit et de Middel, pour une année, contre 22 muids, mesure romande de Fribourg, soit 1/4 en froment, 1/4 en messeil et 1/2 en avoine, 1.VIII.1443 (AEF: Reg.Not.37, fo.399)
- 1443 Jehan deis Chinillies et Nicod Saloz, de Fribourg, reconnaissent devoir solidairement à Pierre de F., donzel, bgs. de Fribourg, à son nom et à celui de Vuillelme d'Avrye, ffeu Jehan, d'Othonin et Heintzli Bracza, frères, et de François Cordier, bgs.de Fribourg, 17 muids d'avoine, 12 $\frac{1}{2}$ de froment e 6 $\frac{1}{2}$ d'épeautre, etc., 17.IX.1443 (AEF: Reg.Not.37, fo.405 v.)
- 1444 Jehan Monneron, rosidant à Fribourg, confesse devoir à Pierre de F., donzel, 50 sols pour la récolte d'un pré sis "eis Curtil novel", somme payable à la prochaine S.Michel, 3.VII.1444 (AEF: Reg.Not.50, fo.57)
- +av.1452 Pierre de F. mourut avant le 14.VI.1452, date du contrat de mariage de sa fille Marguerite et de n.Petermann ffeu Hensli Velga, (AEF: Reg.Not.56, fo.186)
- (1468) n.Petermann d'Endlisperg, bgs.de Fribourg, déclare que Hensli de Endlisperg, bâtard du donzel Jacob de E., et feu Guillieme de Lickes, bgs.de Fribourg, ont (jadis) vendu au donzel Pierre de F., ffeu Aymon, un cens de 10 écus d'or au coin du roi de France pour le prix de 200 écus d'or, cens payable annuellement à la S.Gall, 10.VI.1468 (AEF: Reg.Not.40, 2e.parte fo.172)
- 1441 Pierre de F., donzel, est témoin d'une vente de la moitié d'une maison, vente faite par Mermet de Montagniaco en faveur de n.Antoine de Salixeto, bgs.de Fribourg, 20.XI.1441 (AEF: Reg.Not.50, fo.69)
- 1443 Jehan Brand, d'Hauterive en la paroisse de S.Blaise vers Neuchâtel, et Antoine Darens, de Morat, de l'autorité de l'Official de la Curie de Lausanne, devront payer à Pierre de F. 14 écus au coin du roi de France, ou 38 sols par écu, dans l'octave de la fête de l'Epiphanie prochaine, 7.XII.1443 (AEF: Reg.Not.50, fo.98)

- 1445 Pierre Knaby, de Barberêche, prête reconnaissance en faveur de discret Jacques de Praroman et de Pierre de Fpicignie, pour un tènement sis au territoire de Courtepin, 7.IV.1445 (AEF: Reg.Not.50, fo.114)
- +av.1445/46 Jacob de Praroman, co-exécuteur du testament de feu Pierre de Faucigny, donzel, reconnaît avoir reçu une certaine lettre de 6 lb.de cens dû par Hugon Bugniar, feu Jehan et Dom Nantermet, prêtre, son fils, à feu Aymon de Faucigny, donzel, lettre reçue par Pierre de Boneto le 17.II.1422 (23 n.s.) et levée par Mermet de Boneto, 2.III.1445 (1446 n.s.) (AEF: Reg.Not.50, fo.127)
- (1448) Jacob de Praroman, comme tuteur et gouverneur des héritiers de feu Pierre de Faucigny, et Vuillelme Davrie, feu Jehan, vendent en alleu, soit Jacob 1/3 et Vuillelme 2/3, à Etienne Bellii, toute leur grange qui fut à Jehan Davrie, sise à Fribourg, aux Places, pour le prix de 24 lb.; Etienne Bellii reconnaît devoir cette somme payable la moitié à l'Epiphanie prochaine et le solde à la S.Pierre aux liens prochaine, 12.XII.1448 (AEF: Reg.Not.50, fo.168)
- 1421/22 Pierre de Faucigny, donzel, est châtelain d'Estavayer, 2.III.1421 (1422 n.s.) (AEF: Fam.d'Estavayer, parch.)
- 1443 Petermann de Faucigny confesse que feu Octo Bracza, b.f., avait reconnu devoir à feu Pierre de F., son père, 100 florins d'Allemagne par acte signé Bernhard Calige en date du 3.V.1443 (Rappel dans un acte du 12.IV.1457) (AEF: Reg.Not.53, fo.87 v.)
- 1444/45 Petermann de Faucigny vend à Pierre de F., son père, un cens de 5 fl.d'or du Rhin 23.III.1444 (1445 n.s.) (AEF: Reg.Not.51, fo.147 v.)
- 1445 Pierre de F., b.f., est témoin d'une promesse de Jehan fils de Nicod Maioris, donzel, à Guillierme d'Avenches, chevalier, relative à l'habillement de Marguerite fille dudit Guillierme et femme dudit Jehan Maioris, 10.VIII.1445 (AEF: Reg.Not.50, fo.119 v.)
- 1438 Cuanod Raffino, de Cutterwil en la paroisse de Belfaux, reconnaît devoir à Pierre de F., donzel, b.f., en tant que tuteur des enfants de feu Pierre Divitie, 100 sols laus. pour achat de blé, payable à la Ste.Marie-Madeleine prochaine, 24.XII.1438 (AEF: Reg.Not.41, fo.91 v.)
- 1439 Nicod Mistralis, résidant à Fribourg, tavernier aux Places, reconnaît devoir à Pierre de F., donzel, 4 lb. pour solde de compte, somme payable à la S.Barthélemy prochaine, 21.V.1439 (AEF: Reg.Not.41, fo.207)
- 1438 Rüdinus Ruffis et Elsine sa femme reconnaissent devoir à Pierre de F. 31 florins du Rhin pour achat d'un cheval payable de l'Exaltation de la Ste.Croix prochaine en une année, 22.VIII.1438 (AEF: Reg.Not.41, fo.15)

- 1439 Jehan et Huginet Guébar, frères, ffeu Perrod Guébar, résidant à Fribourg, reconnaissent devoir solidairement à Pierre de F., comme tuteur et avoué des enfants de Pierre Divitis, 31 lb. et 3 sols pour achat de blé, 25.VI.1439 (AEF: Reg.Not.41, fo.241)
- 1443 Enthoine dou Chagnoz, de Middel en la paroisse de Tornay, reconnaît avoir reçu de Guillaume d'Avenches, chevalier, b.f., d'Anthoine de Saliseto et de Pierre de F., donzels, b.f., toute leur dime du village et territoire de Tornay-le-Grand, de Tornay-Pittet et de Middel, pour la présente année, contre une certaine redevance en argent et en nature, 1.VIII.1443 (AEF: Reg.Not.42, fo.273 v.)
- 1443 Jehan deis Chinillies et Nicod Saloz, de Fribourg, reconnaissent devoir solidairement à Pierre de F., donzel, à François Urdy, à Othonin et Heintzli Bracza, frères, b.f., diverses quantités de grains pour l'amodiation de la dime du village et territoire de Givisiez, 7.IX.1443 (AEF: Reg.Not.42, fo.279 v.)
- 1439 Par son testament, Marguerite veuve d'Ottonin Ogeuis, lègue à Ysabelle, sa nièce, femme de Pierre de F., donzel, un manteau (peplum), ainsi qu'à ses deux nièces, ladite Ysabelle et Théobalde, femme de Jehan Floret, tous ses bijoux et ses vêtements, 3.V.1439 (AEF: Reg.Not.58, fo.47)
- (1451) Reconnaissance de Girard Rossat, de Lussy, en faveur de noble Anthoine de Montagny, seigneur de Brissogne, pour divers biens sis au village et territoire de Lussy, acquis par ledit Anthoine de M. des héritiers de Pierre de Foucignez 10.IV.1451 (AEF: Titres de Romont 346)

1430 Jehan de Foucignye apparait comme moine au couvent de Hauterive dans un accensement fait par ledit couvent en faveur des frères Jaquet et Reymond Carrottet, 15.LX.1430 (AEF: Hauterive A 13.- RH 1878 et add.)

- 1428 Uldric Folinis, tisserand, fils de Mathieu Folinis, tisserand, et Françoise son épouse, résidant à Fribourg, vendent à Dom Rodolphe Foucignie, de Payerne, prêtre, résidant à Fribourg, une part de maison sise à Fribourg, en la bannière des Hôpitaux, pour le prix de 20 lb. bonnes, 20.VII.1428 (AEF: Reg.Not.59, fo.206)
- 1428 Dom Rodolphe Foucignie loue la moitié de la maison qu'il a achetée le même jour, pour les 3 années prochaines, à partir de la prochaine S.Jacques (25.VII), pour le prix de 43 sols laus., payable par quarts, à chaque Quatre-temps, 20.VII.1428 (AEF: Reg.Not.59, fo.206 v.)
- 1430/31 Par son testament, Jacob Lombard, donzel, bourgeois de Fribourg, lègue à Rodolphe de Foucignye, chapelain, un cens de 40 sols qu'il assigne sur la totalité de ses biens, 30.I.1430 (31 n.s.) (AEF: Reg.Not.33, fo.56)
- +av.1444 Il mourut avant le Lundi ap.Ste.Lucie 1444, date du testament de son cousin Pierre de Faucigny qui fait un legs à Nicolas, fils nourri de feu Rodolphe de F. (AEF: Reg.Not.33, fo.94 v. à 102 v.)
- Comme dans le 1er.document ci-dessus de 1428, Rodolphe est dit de Payerne, il ne peut être qu'un fils de Pierre et de sa première femme Béatrice de Prez!
- 1422-24 Rodolphe de F. est membre du Clergé d'Estavayer de 1422 à 1424; il est nommé chapelain de l'autel de l'Assomption en 1422 (PAD Estavayer 212)
- 1443 Rodolphe de F., chapelain et retenu à la bonne maison de Bourguillon par la lèpre, cède à ladite léproserie une lettre de rente rapportant 40 sols, lettre qui lui fut léguée par Jacques Lombard de Fribourg, 29.V.1443 (AEF: Léproserie de Bourguillon 24)
- 1432/33 Rodolphe de Foucignye, chapelain, est légataire de n.Jacob Lombard, donzel de Fribourg, dont il reçoit un cens de 40 sols laus. selon testament du 30.I.1432 (1433 n.s.) (AEF: Reg.Not. 33, I fo.49-58)
- 1437 Rodolphe de Foucignie, lépreux à Bourguillon, accepte l'ordonnance de LLEE sur la léproserie, 13.XII.1437 (RDF VIII 109)
- 1427 Uldric dit Mathis, tisserand, et Françoise sa femme, résidant à Fribourg, reconnaissent devoir solidairement à Dom Rodolphe Foucignie, chapelain, la somme de 12 lb.laus., remboursable à la prochaine fête de Pâques, 18.IX.1427 (AEF: Reg.Not.59, fo.07)
- 1429/30 Dom Rodolphe Fœcignie, prêtre, habitant à Fribourg, reconnaît devoir à Johan Trégin, cerdo, bourgeois de Fribourg, la somme de 7 lb.et 4 sols laus., pour achat de parchemin, payable à la Pentecôte prochaine, 11.II.1429 (1430 n.s.) (AEF: Reg.Not.27, fo.171)

- 1426/27 D.Rodolphe de F., prêtre, reconnaît devoir à Hanso de Perroman, pelletier, 40 sols laus. remboursables la moitié aux Brandons et le solde à la Quadragésime prochaine, 20.II.1426 (27 n.s.) (AEF: Reg.Not.35, fo.136)
- 1427 Rodolphe de Faucignyaco est chapelain de l'autel de la Vierge Marie en l'église S.Laurent d'Estavayer, 26.V.1427 (AEF: Fam.d'Estavayer, parch.)

1424 Nicolète de Faucigny épousa en 1424 Pierre des Graz (de Gradibus), d'Estavayer (Louis de Montravel: Hist.généalogique de la Maison de Tardy de Montravel, 1905, p.103)

-- Il est vraisemblable que Nicolète soit une fille du premier mariage de Pierre de Faucigny, établi à Estavayer; c'est elle qui, semble-t-il, apporta une part de la colature de l'autel S.Georges, en l'église de S.Laurent d'Estavayer, aux des Graz.

- 1433 Dom Antoine de Foucignyez et son frère Pierre sont mentionnés au contrat de mariage de leur soeur Ysabelle de F. fille de Pierre de Foucignyez et de Béatrix de Prez, avec Aymon ffeu Rolet Musard, bourgeois d'Estavayer, 29.X.1433 (AEF: Titres de Rue 133)
- 1441/42 Dom Antoine ~~et~~, prêtre, et son frère Pierre, fils de feu Pierre de Faucigny et de Béatrix de Prez, donnent leur consentement à la vente de la dîme de Prez, de la dîme d'Ecublens et d'autres biens, par leur seour Ysabelle et son mari Aymon Musard, en faveur de Pierre Gonel, donzel de Rue, 2.III.1441 (42 n.s.) (Regeste d'un acte original -des AF de Techtermann de Bionnens- donné par l'archiviste Schneuwly à Fr.Dubois en 1905)
- 1464 Antoine de F., chapelain d'Estavayer, fait son testament et nomme comme héritiers ses neveux Loys fils de feu Aymon Musard et d'Ysabelle fille de feu Pierre de Foucigny, 2.XI.1464 (AEF: Titres d'Estavayer 451)

1433 Il est conclu un contrat de mariage entre Aymon Musard, ffeu Rolet, bourgeois d'Estavayer, d'une part, et Ysabelle de Faucigny, d'autre part, fille de Pierre de F., donzel, résidant à Estavayer, et de feu Béatrix de Prez, fille de feu Marmet de Prez, donzel, et de feu Jordane, 29.X.1433 (AEF: Titres de Rue 133)

1441/2 Aymon Mussard, cleric, bourgeois d'Estavayer, et Ysabelle son épouse, ffeu Pierre de Faucigny, donzel et de Béatrix fille de feu Marmet de Prez, donzel, vendent pour 500 fl. d'or, du consentement de Dom Antoine de Faucigny, prêtre, et de Pierre de Faucigny, enfants desdits Pierre et Béatrix, à n. Pierre Gonel, de Rue, donzel: 1) leur dîme de Prez en la châteltenie de Rue, indivise avec ledit Gonel; 2) leur dîme d'Ecublens, dans la châteltenie de Rue; 3) la moitié de certaines possessions sises dans les châteltenies de Rue et de Romont; 2.III.1441 (42 n.s.) (Regeste de l'acte original AF de Techtermann de Bionnens-communicé par l'archiviste Schneuwly à Frédéric Dubois en 1905)

+av.1451 Ysabelle mourut av. le 1.VIII.1451 date à laquelle Marguerite de Gallera, 2e. femme d'Aymon Musard, fit son testament en faveur de son fils Pierre Musard (AN Estavayer.- AEF: Titres d'Estavayer 525)

- 1433 Pierre de Faucigny et son frère Dom Antoine apparaissent au contrat de mariage passé par leur soeur Ysabelle, fille de Pierre de Faucigny et Béatrix de Prez, 29.X.1433 (AEF: Titres de Rue 133)
- 1438 Pierre de F., donzel, ffeu Pierre, du consentement de son épouse Marguerite Mareschet, fille de Vuilli, bourgeois de Payerne, vend quelques cens à Aymon ffeu Rolet Musard, 10.VI.1438 (AEF: Titres d'Estavayer 208)
- 1441/42 Dom Antoine de Faucigny et son frère Pierre, enfants de Pierre de Faucigny, donzel, et de Béatrix de Prez, donnent leur consentement à la vente des dîmes de Prez et d'Ecublens, faite par leur soeur Ysabelle de Faucigny et par son mari Aymon Musard, d'Estavayer, cleric; 2.III.1441 (42 n.s.) (Regeste de l'acte original -AF de Techtermann de Bionnens- communiqué par l'archiviste Schneuwly à Frédéric Dubois en 1905)
- 1540 Petermann de F., bgs.de Fribourg, est caution de Pierre Méliat, banneret, en faveur de Cristoffle Pavilliard, pour un emprunt de 200 lb.de monnaie coursaïble à Fribourg, 9.III.1540 (AEF: Reg.Not.122, fo.76)
- 1540 Petermann de F., donzel, bgs.de Fribourg, reconnaît devoir à Cristoffle Pavilliard, donzel, bgs.de Fribourg, 75 écus d'or du coin du Roy de France, pour achat d'un cheval, 2.IV.1540 (AEF: Reg.Not.122, fo.77 v.)
- Noble 1540 Petermann de F., bgs.de Fribourg, reconnaît devoir à Barthlomey Novel, résidant à Fribourg, 7 écus d'or du coin du Roy de France, ensuite de compte fait, somme remboursable à la S.Michel Archange prochaine, 20.IV.1540 (AEF: Reg.Not.122, fo.80)
- 1541 Pierre Ossallet, bgs.de Bulle, fait une gardance de dam en faveur de n.Cristoffle Pavilliard et Petermann de F., tous deux bgs.de Fribourg, qui se sont constitués cautions principales pour la somme de 100 écus d'or du coin du Roy de France envers Maître David Frysli Hertz, bgs.de Berne, 8.II.1541 (AEF: Reg.Not.122, fo.95)
- 1541 Cristoffle Pavilliard et Petermann de F., tous deux gentils-hommes et bgs.de Fribourg, font une gardance de dam en faveur de Petermann Mayor qui s'est constitué caution envers Hannz Moritz Eckharten, notaire et juré de la ville de Bienne, pour la somme de 100 écus d'or au Soleil du coin du Roy de France qui avaient été empruntés par Pierre Ossalet, bgs.de Bulle audit Hanns Moritz Eckharten, somme remboursable à la S.Martin d'hiver prochaine, 12.V.1541 (AEF: Reg.Not.122, fo.101)
- 1544 Jacob Reiff, bgs.de Fribourg, en tant que gouverneur de noble Petermann de F., confesse devoir à noble Cristoffle Pavilliard bgs.de Fribourg et avoyer d'Estavayer-le-Lac, 120 écus d'or au soleil du coin du Roy de France, et ce à cause d'un cautionnement, somme payable à la S.Martin d'hiver prochaine, 15.XI.1544 (AEF: Reg.Not.122, fo.158 v.)

- 1545 Jacob Reiff, en tant que gouverneur de n.Petermann de F., reconnaît avoir reçu de Niclaus Nuspengel, bgs.de Fribourg, et de Jehan Moraz, de Lentigny, comme ayant puissance de Jony fille de feu Niclaus Nuspengel, veuve de feu Pierre Morel, notaire et bhs.de Fribourg, assavoir la somme de 420 lb.frib.
28.XI.1545 (AEF: Reg.Not.122, fo.186 v.)

1490/91

Bonne fille de feu noble Pierre de Faucigny, de Payerne, et veuve en secondes noccs de n. Jehan d'Avenches, teste teste en faveur de Dom Loys Musard, chapelain d'Estavayer, son neveu, pour la moitié, et en faveur d'Ysabelle femme de Jehan de Ranguères, de Perronète femme de Jacques Moctet, d'Avenches, et de Glaude de Faucigny, enfants de feu Pierre de Faucigny de Payerne, pour l'autre moitié; 22.III.1490 (91 n.s.) (DGN: Cahier 8 p.109)

A propos de Dom Loys Musard, chapelain d'Estavayer, voir Musard (13) et (15) où l'on apprend qu'ils avaient une tante Bona^(10^A) qui avait épousé Jehan d'Avenches.

- 1446 Ysabelle de Faucigny est la femme de François Catellan, d'Estavayer, 1446. (DGN)
- 1452 Mermet Perrisset, ffeu Johannod, bourgeois d'Estavayer, fait son testament en faveur de son fils mineur, Claude, né de sa seconde femme, Ysabelle fille de feu Pierre de Faucigny, à laquelle il fait un legs; 4.VI.1452 (AEF: Titres d'Estavayer 1077)
- 1452-53 Nicod Gaby, résidant à Bussy, et son épouse Ysabelle fille de Jaquet Voucheret vendent un cens de 1 coupe de moitié froment à Jehan Rossel, notaire, agissant comme receveur de l'Hôpital d'Estavayer, et à Ysabelle, fille de feu Pierre de Faucigny, veuve de Mermet Perrisset d'Estavayer, agissant comme usufruitaire et au nom de ses enfants, Claude, J...., Ysabelle et Mermet; 24.VIII.1452/20.VI.1453 (AV Estavayer: Par.XV 366)
- NB. Cette Ysabelle fille de Pierre ne peut en aucun cas être confondue avec l'autre Ysabelle fille de Pierre et femme d'Aymon Musard. On doit admettre deux soeurs du même prénom: le première (femme Musard) est la fille du premier mariage de son père avec Béatrix de Prez, tandis que la seconde (femme Catellan-Perrisset) ne peut être que la fille du second mariage de son père avec Nicolète Millet.
- 1451 Ysabelle de Foucignyez, fille de feu Pierre, donzel d'Estavayer, femme de François Catellan, bgs.d'Estavayer, prête reconnaissance en faveur de n.Aymon d'Estavayer, pour des biens sis aux territoires de Bussy et de Cugy, 30.V.1451 (AEF: Fam.d'Estavayer, pap./grosse de 1505)

- 1425/26 Soeur Marguerite de Foucigny, dominicaine à Estavayer, apparaît dans un accord passé entre ledit couvent et Hugonin d'Estavayer, 9.II.1425 (26 n.s.) (Daubigney, Notices sur les religieuses du couvent d'Estavayer, p.30)
- +1464/65 Soeur Marguerite mourut le 20.I.1464 (65 n.s.) (Daubigney, Notices sur les religieuses du couvent d'Estavayer, p.47)
30

- Marguerite, fille de Pierre de Faucigny, fut moniale au couvent de la Maigrange, s.d. (AEF: Daguet, Généalogies des Dynastes, Faucigny)
- NB. Il est très certain que cette Marguerite était la fille de l'un des deux premiers mariages de son père Pierre de Faucigny, contractés à Vevey; elle ne peut en aucun cas être confondue avec sa soeur Marguerite, épouse de Petermann Velga.

- 1444 . Pierre de Foucigni, donzel, ffeu Aymon, bourgeois de Fribourg fait son testament et nomme pour héritier son fils mineur Petermann, né d'Ysabelle (de Praroman) Lundi ap. Ste. Lucie 1444 (AEF: Reg. Not. 33, fo. 94v.-102v.)
- 1450 Jacques de Praroman lègue, par son testament, 50 florins du Rhin, de bon or, à chacun de ses petits-enfants: Petermann, Catherine et Marguerite, enfants de feu Pierre de Faucigny, donzel, et de feu Ysabelle fille dudit Jacques de Praroman, 6.XI.1450 (AEF: Reg. Not. 33¹, fo. 113 v.)
- 1451 Jehan de Praroman, tuteur de son neveu Petermann de F. ffeu Pierre, vend pour 420 florins, à Antoine de Montagny, divers biens et revenus sis à Grangettes et à Lussy, 11.V.1451 (AEF: Titres de Romont 350)
- 1457 Antoine du Salixeit, donzel, et son fils Loys, d'une part, Petermann de Faucigny ffeu Pierre, Jehan, Henri et Loys de Praroman, d'autre part, pour mettre fin à leurs difficultés, nomment comme arbitre Antoine de Montagny, seigneur de Brissogne, 9.IX.1457 (Fonds Praroman.- NPZ)
- 1457 Petermann fils de Pierre de F. reçoit la bourgeoisie de Fribourg de feu son dit père, et l'assigne sur la maison qu'il a achetée à Henslin Thuremberg, au Bourg, en la Grand'Rue, entre celle de Claude Cordeir et la petite maison qui appartenait à Willinus Mossu, 17.X.1457 (AEF: Livre des Bourgeois II fo. 74)
- 1460 Petermann Foucignye prend part comme arbalétrier à la conquête de la Thurgovie, avec 2 valets arbalétriers et trois chevaux; il reçut une solde de 20 fl. et 20 sols, soit de 36 livres; 1460 (AF 1930, p. 22, 27, 31)
- 1460 Petermann de F. achète à Antoine du Salixeit toutes ses propriétés de Misery, soit sa maison de pierre, avec étang et verger, et autres biens à Misery et Grolley où il possédait 10 à 12 fermes, à Cormérod, Barberêche, Raesch, Cottens etc.. 3.V.1460 (PAD Courtion 366)
- 1461 Petermann de F. vend à Jehan de Praroman, son oncle, des biens sis à Grimoine, qu'il avait achetés à Antoine du Salixeit, 18.VII.1461 (PZN)
- 1464 Petermann fait partie du Conseil des LX, 1464 (AHS 1904, p. 9 .- DHBS III 64)
- 1469 Petermann fait partie du Petit-Conseil dès 1469 (AHS 1904, p. 9 .- DHBS III 64)
- 1469 Petermann est qualifié de chevalier dès 1469 (AHS 1904, p. 9 .- DHBS III 64).- Selon sa dalle funéraire de 1513 (Cathédrale S. Nicolas de Fribourg), il était chevalier de l'Eperon d'Or (eques auratus).
- 1471-74 Petermann est bourgmestre de Fribourg de 1471 à 1474 (AHS 1904 p. 9.- DHBS III 64.- AF 1918 p. 103)

- 1472 Catherine de Faucigny, ffeu Pierre, épouse de Jehan Mossu, fait son testament et institue pour héritiers son frère Petermann de Faucigny et son frère utérin Vuillelme d'Affry, 10.VII.1472 (AEF: Reg.Not.62, fo.145 v. .- AF 1919 p.201)- AEF: Hôpital II 225)
- 1473 Noble Pierre Mossu, conseiller, vend en alleu à n.Petermann de F., conseiller, toute sa maison sise à Fribourg, en la Grand-Rue, entre la maison de l'acheteur et celle de Jacob Bugnet, avec le jardin situé derrière, pour le prix de 80 livres fribourgeoises, 11.IX.1473 (AEF: Reg. Not.357, fo.99 v.)
- 1476 Petermann de F. passe un contrat de mariage avec Barbe de Vuippens, fille de Rodolphe, avoyer de Fribourg, 10.V.1476 (AEF: Daguet, Généalogie de Faucigny.- AHS 1904 p.9)
- 1478-1511 Petermann fut avoyer de Fribourg à 7 reprises, soit : 1478-79, 1480-83, 1493-96, 1498-1501, 1504-07, 1510-11 (AHS 1904 p.9.- DGBS III 64)
- 1476 Petermann de F. est chef des Fribourgeois à la bataille de Morat, 1476 (AHS 1904 p.9.- DHBS III 64)
- 1479 Petermann dirige le détachement de 1000 h. envoyé par Fribourg au secours des Uranais, 1479 (DHBS III 64)
- 1480 Petermann commande les 500 Fribourgeois envoyés au roi Louis XI, 1480 (DHBS III 64)
- 1476 Petermann représente Fribourg dans de nombreuses diètes et négociations, entre autres au congrès de Fribourg en 1476 (DHBS III 64)
- 1480 Petermand de Foucygnie, chevalier, de Fribourg, accorde à Antoine de Gruyère, seigneur d'Aigremont, un droit de rachat sur les 3/4 d'un pré sis au fenage de Chandon et sur les 3/4 d'un cens de 140 sols, 8 chapons et 8 pugins, dont François de Billens possède le reste, 22.VII.1480 (MDR XXIII 480)
- 1482 Petermann de Foucygnie, chevalier, bourgeois et conseiller de Fribourg, accorde un droite de rachat à Antoine de Gruyère, seigneur d'Aigremont sur divers cens qu'il lui avait vendus en pur et franc alleu, cens assignés sur un tènement sis à Bonne-Fontaine, 6.VIII.1482 (MDR XXIII 483)
- 1483 Petermann de F. chevalier, avoyer de Fribourg, et Barbli von Wippingen, son épouse, vendent à Petermann Aigre leur château, soit maison de Tinterin, 6.VI.1483 (AEF: Anciennes Terres 40)
- 1483/84 Petermann de F., chevalier, bourgeois et conseiller de Fribourg accorde un droit de rachat à Antoine de Gruyère, seigneur d'Aigremont, sur divers revenus que ce dernier lui avait vendus en pur, franc et libre alleu, avec toute juridiction, 1.III.1483 (84 n.s.) (MDR XXIII 485)

Faucigny

- 1484 Petermann de Faucigny donne un grand Christ crucifié qui orna tout d'abord le cimetière de S.Nicolas, puis le cimetière de S.Pierre, celui de Miséricorde et enfin celui de S.Léonard, où il se trouve actuellement (1962). Le Pied de la croix est orné d'un médaillon en bronze à ses armes, avec l'année 1484 (v. FA 1895 pl.V)
- 1483/84 Frère Claude de Grilly, prieur de Aye au diocèse de Genève, vend à Petermann de Foucignie, bourgeois et conseiller de Fribourg, en pur et franc alleu, toute la dîme de Farvagny-lo-Petit, que levait jadis Guillaume de Billens, 18.I.1483 (84 n.s.) (AEF: Titres de Pont 552)
- 1487 Jehan Tacunet, de Grolley, prête reconnaissance en faveur de Petermann de Foucignie, conseiller de Fribourg, pour le tènement de la Voyez, sis à Grolley, 31.III.1487 (AEF: Anciennes Terres 110)
- 1489 Petermann est agent de la Couronne de France auprès des Cantons suisses, 1489 (DHBS III 64)- Rott, Représentation diplomatique, I p.72)
- 1489/90 Petermann de F. fait un échange de biens avec la Commanderie de S.Jean de Fribourg, 13.I.1489 (90 n.s.) (AEF: Commanderie 138)
- 1493 Petermann de F. donne la dîme de Misery pour l'entretien d'une lampe devant le crucifix du cimetière de S.Nicolas, qu'il avait donné en 1484, 1493 (EF 1873 p.22)
- 1493 Petermann de Faucigny achète à Claude Cuanet, d'Avenches, une partie de la dîme de Courtion et de Cormondes, ainsi que tout le territoire de Cournillens, 1493 (PAD Courtion p.366)- Il s'agissait de la moitié de la quarte part de la grande dîme de Courtion, Courmoraulx et Cournillens, pour le prix de 200 fl.de Savoie; le vendeur se réservait le droit perpétuel de réemption, 22.IV.1493 (AEF: Reg.Not. 101, fo.46)
- 1494 Antoine d'Avenches vend au chevalier Petermann de F., avoyer de Fribourg, 2 poses de terre et 1 planche sises à Cormoraulx, dans la paroisse de Courtion, pour le prix de 40 fl.de Savoie, 8.XII.1494 (AEF: Reg.Not. 101, fo.69)
- 1494 Antoine d'Avenches cède à Petermann de F., chevalier, le droit de patronage de l'église de Courtion, 8.XII.1494 (AEF: Reg.Not.101, fo.69)
- 1496 Petermann de F. rend une sentence arbitrale dans un différend existant entre Nicod Bugniet, curé, et le Clergé de S.Nicolas, d'une part, et les jurés et communiens de Marly, d'autre part, au sujet de la chapelle de S.Sylvestre, 18.VI.1496 (AEF: Reg.Not.100, fo.117 v.)

- 1497 Petermann, ancien avoyer, est l'un des arbitres qui terminèrent un différend survenu entre le curé de Guin et ses paroissiens, relatif aux offrandes faites à la chapelle de S.Loup, Lundi ap.S.Martin 1497 (PAD Guin 96)
- ~~+1498~~ ~~Barbe de Vuippens, femme de Petermann, mourut en 1498~~
(AHS 1904 p.9) (*Janney: cette liste 1500*)
- 1500 Petermann de F., chevalier, achète différents biens à Pierre Mestral, avoyer de Payerne, qui agissait du consentement de son épouse Loys d'Avenches, IV.1500 (AEF: Reg. Not.101, fo.139.- AF 1931 .115)
- 1500 Wilhelm Tachs, soit ses ayant-droit, Peter de Faucigny, Vuillelme Velg, Dietrich d'Englisberg etc.. vendent deux maisons sises à la Grand'Rue, à Fribourg, pour 1000 fl. du Rhin à Christophe de Diresbach et à sa femme Elisabeth, 10.VIII.1500 (AEF: Fonds de Diesbach, parch.)
- 1507 Petermann de F. et Sébold de Praroman sont tuteurs des enfants de feu Antoine de Praroman; comme tels, ils vendent à Loys Pavillard une maison sise à Fribourg, au Bourg, 15.XI.1507 (AEF: Reg.Not.82, fo.29 v. - PZN)
- 1508 Dom Pierre Bollard, de Bellerive, curé de Courtion, et ses frères François et Antoine vendent au chevalier Petermann de Foussagnyer, ancien avoyer de Fribourg, un cens de 5 lb. qu'ils assignent sur leurs moulin et battoir de Constantine, pour le prix de 100 livres, 15.IV.1508 (AEF: Reg.Not. 129, fo.109 v. - AF 1926 p.133 n.)
- 1509 Petermand de Foussignier, chevalier, ancier avoyer de Fribourg, est l'un des arbitres fribourgeois qui prononcèrent une sentence relative à des injures intervenues entre les gens du comté de Gruyère et ceux de la Vaud, 25.XI.1509 (MDR XXIII 699)
- 1510 Petermann de F. achète à Nicolas de Praroman divers cens: Nicolas agissait comme tuteur de son cousin Vuillelme de Praroman, 10.IV.1510 (AEF: Reg.Not.82, fo.214)
- 1513 Petermann de F. fait son testament et nomme comme héritiers Loys d'Affry, Rodolphe et Sébold de Praroman; il lègue à la chapelle de Bouguillon la coupe (calice) qui lui vient de la bataille de Morat; il fait de nombreux legs pies, et donne entre autres sa dîme de La Roche au Prieur et au couvent de Payerne pour la célébration de son anniversaire; 24.XII.1513 (AEF: Fonds de Praroman; Reg.Not. Jost Zimmermann 118; Titres de Bulle 93.- AHS 1904 p.10)
- +1513 Selon la dalle funéraire de Petermann de F., il mourut la veille de la Nativité du Christ (24.XII), donc le jour même de son testament; il y est qualifié de "eques auratus" donc de chevalier de l'Eperon d'Or. (Cette dalle se trouvait jadis en l'église de S.Nicolas de Fribourg, devant les grilles du choeur, à gauche; elle a été transportée, il y a quelques années, contre le mur de la première chapelle, dans le bas-côté nord) (voir: FA 1895, pl.V)

- 1451 La ville de Fribourg confesse devoir la somme de 100 fl. à Petermann ffeu Pierre de Faucigny, l.V.1451 (AEF: Stadt-Sachen A 234)
- 1495 Petermann de Foussignier, chevalier, avoyer de Fribourg, avoué du couvent de Hauterive, donne son consentement à la vente, par ledit couvent, d'un cens de 3 mesures de froment percevable rière Cormondes, 11.IV.1495 (AEF: Hauterive 7)
- 1504 Peter de F. est légataire de Vuillelme Velga; il en reçoit une bague en or, SS.Jean et Paul 1504 (AEF: Stadtsachen A 68)
- 1508 La ville de Fribourg reconnaît devoir à Peter von Foussignier, chevalier, ancien avoyer, la somme de 1000 livres, sous le cens de 50 livres et l'hypothèque de tous ses revenus; Mercredi av.Mi-carême (29.III) 1508 (AEF: Stadt-Sachen A 345)
- 1487 Philippe Stolz, commandeur et récepteur de l-Ordre de Saint-Jean en Allemagne (Oberdeutschland) reçoit l'autorisation du Chapitre de l'Ordre d'échanger divers cens et revenus rière Misery, au seigneur de ce lieu, Petermann Faucigniez, contre d'autres plus rapprochés, 24.IV.1487 (FGB XVIII 48)
- 1489 Le commandeur Philippe Stolz von Bickelheim, échange avec Petermann Faucigniez, chevalier et avoyer de Fribourg, tous les cens et revenus de la Maison de S.Jean sis rière Misery, contre d'autres cens et revenus à Büssingen et un cens annuel de 1 lb.; 13.I.1489 (AEF: Commanderie 138.- FGB XVIII p.48)
- 1486 Barbe de Vuippens, épouse de Petermann de F., ainsi que ses neveux Petermann, Wilhelm et Jakob de Vuippens, ffeu Rodolphe de Vuippens, sont héritiers testamentaires de Rodolphe de Vuippens, leur père et grand-père; de plus, Barbe en reçoit encore sa maison de l'Auge, avec grange, écurie et jardin, ses moulins et son foulon du Gottéron, etc.. 15.XI.1486 (AEF: Reg.Not.80, fo.105 ss)
- 1500-08 Barbe v.Wippingen, épouse de Petermann von Foussignier, fait son testament, 4.III.1500, puis deux cocilles, 16.I.1505 et 17.XII.1508 (AEF: Reg.Not.106, fo.39, 61, 72) v. *feuille 16, 1496-1500*
- 1483 Petermann, chevalier, avoyer de Fribourg, fait reconnaître ses censitaires de Farvagny et d'Autigny, 1483 (AEF: Grosse de Pont No.102)
- 1479 Vuillelme Velga, chevalier, bourgeois de Fribourg, vend divers cens à Petermann de Foucigni, XI.1479 (ALF: Reg.Not.03, fo.37)
- 1480 Petermann de Foucignye, chevalier, conseiller de Fribourg, vend divers biens, en pur et franc alleu, à Jehan Mussillier, conseiller de Fribourg, 1480 (ALF: Reg.Not.03, fo. 39 v.)

- 1488 Petermann de Foucigniez, chevalier, conseiller de Fribourg, vend à Nicod Biehard, teinturier et bourgeois de Fribourg, la moitié du 1/6 de la dime de Noréaz, pour le prix de 620 fl. du Rhin allemand de bon or, 7.XI.1488 (AEF: Inv.Munat, fo.111)
- 1462-87 Petermann de F. fut du Conseil des LX pour le quartier du Bourg de 1462 à 1469, du Petit-Conseil dès ~~1469~~ 1469, avoyer de Fribourg dès 1487, bourgmestre de 1471 à 1474 (AEF: Besatzungsbücher, Amman p.11, 36, 281)
- 1468 Petermann est légataire de son beau-frère Petermann Velga, il en reçoit une coupe d'argent, 8.XI.1468 (AEF: Reg.Not.32, fo.211-225)
- L'anniversaire de sire Petermand de ~~Pâmbgajé~~ ^{F. se célébrait} ~~au~~ ^{au} couvent de la Maigrauge le 21.XI (peut-être s'agit-il de Petermann No.277 tandis que le vigiles de noble chevalier Petermann de Foussigny s'y célébraient en date du 24.XII (AC Maigrauge: Ancien nécrologe)
- 1456 Vuillelme Davrye, bgs.de Fribourg, et Jaquète sa femme, veuve de Jacob de Endlisperg, donzel, confessent que ladite Jaquète pour la moitié et Loysa sa fille, fille dudit Jacob de E., pour l'autre moitié, doivent recevoir chaque année à la S.André apôtre, en tant qu'héritières dudit feu Jacob, 20 florins du Rhin de cens et rente pour un principal de 400 florins; sur ce cens, ils vendent à Petermannde F., donzel, frère marer-neldudit Vuillelme, ~~amxmi~~ bgs.de Fribourg, un cens de 4 fl. du Rhin pris sur la moitié de Jaquète, et ce pour le prix de 80 fl.du Rhin, 24.I.1456 a.Nativ. (AEF: Reg.Not.40, 2e.partie fo.3 v.)
- 1459 Petermann Velga reconnaît avoir reçu de Petermann de F., ffeu Pierre, pour la dot de Marguerite sa femme, et selon le testament dudit feu Pierre de F., 400 fl.d'or du Rhin, plus 280 lb., part et rate de dite Marguerite à la succession d'Ysabelle sa mère, 28.III.1459 (AEF: Reg.Not.56, fo.250)
- 1465 n.Petermann de F., bgs.de Fribourg, vend en alleu à Jegkli Pillers, bgs.de Fribourg, une maison sise à Fribourg, au Bourg, à côté de celle de feu Antoine de Salixeto et à côté de l'abbaye du Jeger, pour le prix de 50 lb.frib., 25.XI.1465 (AEF: Reg.Not.34, fo.16)
- 1466 Petermann de F., donzel, bgs.de Fribourg, reconnaît que les frères Petermann et Hensli tiennent de Rodolphe de Wip-pens, chevalier, pour le compte de Loyse sa femme, la dime et terrage de Prez et de Corserey pour les 2/3 et Jaquet Arsent pour 1/3, 25.X.1466 (AEF: Reg.Not.40, 2e.partie fo.61)
- 1467 Jehan Rancine, de Cudrefin, reconnaît devoir à Petermann de F. donzel, bgs.de Fribourg, 6 florins d'Allemagne pour achat d'un cheval payable à la foire du Carnaval prochain, 5.XII.1467 (AEF: Reg.Not.34, 2e.partie fo.117)

- 1468 Antoine de Gruyère, coseigneur d'Aigremont, bgs.de Fribourg, et Jehanne sa femme, fille et cohéritière d'Antoine de Salixeto, confessent devoir à Petermann de F. 75 écus d'or au coin du roi de France; en liquidation de cette dette, ils lui vendent un cens de 3 écus d'or qu'ils assignent sur leur maison qui fut audit Antoine de Salixeto, sis à Fribourg, au Bourg, vers l'abbaye zum Jeger, et sur le jardin se trouvent derrière; 10.VI.1468 (AEF: Reg.Not. 40, 2e.partie fo.173)
- 1468 François de Billens, bgs.de Romont, et Anthonie sa femme, fille d'Antoine de Salixeto, vendent à Petermann de F., donzel, un cens de 1 $\frac{1}{4}$ écu d'or au coin du roi de France payable à la S.Gall et qu'ils assignent sur le quart de leur maison provenant dudit Antoine de Salixeto, les $\frac{3}{4}$ appartenant à Antoine de Gruyère et à Jehanne sa femme, maison sise près de S.Nicolas, dans la rue tendant vers la chapelle de l'Hôpital, 10.VI.1468 (AEF: Reg.Not.40, 2e.partie fo.173 v.)
- 1471 Jaquète, femme de Vuillelme Davrie, vend en alleu à P(etermann) de F. un cens de 4 florins du Rhin, assigné à la S.André, pour le prix de 80 florins du Rhin, 19.X.1471 (AEF: Reg.Not.357, fo.36 v.)
- 1472 Jaquète, femme de n.Vuillelme Davrie, bgs.de Fribourg, vend en pur, franc et libre alleu à noble Petermann de F., donzel, un cens de 4 florins d'or du Rhin pour le prix de 80 florins, XI.1472 (AEF: Reg.Not.60, fo.179 v.)
- 1473 Mermète femme de Jehan Geman (?) passe quittance pour le montant de 100 sols frib. en faveur de Petermann de Foucigny, 30.VII.1473 (AEF: Reg.Not.357, fo.98)
- 1473 Noble Pierre Mossu, conseiller de Fribourg, vend en alleu à Petermann de F., conseiller de Fribourg, toute sa maison du Bourg, sise en la Grand'Rue, avec le jardin derrière, pour le prix de 80 lb.frib., 11.IX.1473 (AEF: Reg.Not.357, fo.99 v.)
- 1473 P(etermann) de F. est témoin d'une vente de Dietricus de Endlisperg, bgs.de Fribourg, en faveur d'Ulmann Tochtermann, bgs.et conseiller de Fribourg, 23.XII.1473 (AEF: Reg.Not.357, fo.104)
- 1474 Noble P(etermann) de F. et Vuillelme Davrie, frères (= $\frac{1}{2}$ frères) assignent et affectent au Clergé de S.Nicolas, soit à Jehan Olivey son procureur, un cens de 60 sols, 25.I.1474 (a.Nativ.) (AEF: Reg.Not.357, fo.106 v.)
- 1487 François d'Avenches, donzel, avoyer de Morat, vend à puissant Petermann de F., chevalier, avoyer de Fribourg, la moitié de divers cens, tant en argent qu'en nature, pour le prix de 120 lb.laus.faibles; témoin: Glaude de Faucignyaco, 10.XII.1487; le même jour, le droit de rachat est accordé (AEF: Reg.Not.3441, fo.48 v.)
- 1490 François d'Avenches céda son droit de rachat à Petermann de F. pour 81 lb.laus.13 sols et 4 den., le 5.I.1490 (id.id.)

Faucigny19 - Petermann
(feuille 8)

- 1444/45 Petermann de F. vend à Pierre de Foucignie, son père, un cens de 5 florins d'or du Rhin, 23.III.1444 (1445 n.s.)
(AEF: Reg.Not.51, fo.147 v.)
- 1451 Jehan de Praroman, b.f., est tuteur et avoué de Petermann de F., fils de Pierre, b.f., 25.IX.1451
(AEF: Reg.Not.50, fo.225 v.)
- 1454/55 Antoine de Salixeto, donzel, b.f., et Loys son fils, d'une part, et Jehan de Praroman agissant à son nom et à celui de Petermann de F. et aussi de Loys et Henri de Praroman ses frères, d'autre part, font un arrangement à la suite d'un désaccord survenu entre eux, 1.III.1454 (1455 n.s.)
(AEF: Reg.Not.51 fo.53 v., et 53 fo.33)
- 1457 Pierre Arsent, b.f., vend en lileu à Petermann de F., b.f., un cens de 5 florins d'or du Rhin, pour le prix de 100 florins; ce cens est payable à la S.André et est assigné sur un tènement sis à Avry en la paroisse de Matran; le droit de rachat est accordé; 12.IV.1457
(AEF: Reg.Not.51 fo.147, et 53 fo.87 v.)
- 1457 Petermann de F. confesse que par acte signé Bernhard Caligé, daté du 3.V.1443, feu Octo Bracza, b.f., avait reconnu devoir à feu Pierre de Foucignie, son père, la somme de 100 florins d'Allemagne, 12.IV.1457 (AEF: Reg.Not.53, fo.87 v.)
- 1458/59 Noble et puissant Antoine de Montagny, seigneur de Montagny (sic!) et de Brissognie, reconnaît devoir à Petermann de F., donzel, 23 florins et 3 gros de Savoie, somme remboursable le prochain Dimanche des Brandons, 16.I.1458 (1459 n.s.)
(AEF: Reg.Not.53, fo.153)
- 1458/59 Petermann de F., donzel, passe quittance à Antoine de Montagny pour la somme de 20 fl. du Rhin, pour solde de l'achat de Grangettes, 16.I.1458 (1459 n.s.)
(AEF: Reg.Not.53, fo.153)
- 1458/59 Petermann de F., donzel, reconnaît avoir reçu de Pierre Renaud, de Cottens, pour la récolte de la dîme de Cottens que percevait Antoine du Salixet, 11½ muids de messeil, mesure romande de Fribourg, 5 muids et 9 coupes de fromend et messeil, etc.. 19.III.1458 (1459 n.s.) (AEF: Reg.Not.54, fo.163 v.)
- 1459 Petermann de F. reconnaît avoir reçu de Paul Kuffenach (?), p pour location d'un étage de la maison d'Antoine de Saliceto, la somme de 9 fl., donz quittance, 22.X.1459
(AEF: Reg.Not.54, fo.199)
- 1459 Jehan Eschoppa, de Nierlet-les-Bois, prête reconnaissance en faveur de Petermann de F., donzel, pour 1 tènement tenu jadis par Ulrich German d'Antoine de Saliceto, tènement sis à Nierlet-les-Bois, contre un cens annuel de 4 lb. et 10 sols frib., 1 chappon, 1 charroi, etc., 27.X.1459
(AEF: Reg.Not.54, fo.200 v.)

Faucigny

Pierre IV
19. Petermann
(feuille 9)

- 1459/60 Petermann de F. vend à Petermann Pavilliard, b.f., 1 petit pré provenant d'Antoine de Salixeto, sis devant la Porte des Etangs, pour le prix de 30 lb.frib., 11.II.1459 (1460 n.s.) (AEF: Reg.Not. 53 fo.174 v., et 54 fo.214 v.)
- 1459/60 Petermann de F., donzel, b.f., vend à Petermann Pavilliard, b.f., toute sa moitié de la grande dîme de Cottens en la paroisse d'Autigny, plus 1 tènement sis au village, territoire, fons et fenage de Cottens, le tout provenant d'un achat fait à Antoine de Salixeto, pour le prix de 300 fl.du Rhin, somme que Petermann Pavilliard reconnaît devoir à Petermann de F. 11.III.1459 (1460 n.s.) (AEF: Reg.Not.53, fo.193 v.et 194)
- 1459/60 Petermann de F., donzel, b.f., reconnaît avoir reçu de Pierre Arsent, b.f., 15 fl.du Rhin pour cens dû à la S.André, 15.III.1459 (1460 n.s.) (AEF: Reg.Not.54, fo.222 v.)
- 1460 Noble Antoine de Salixeto, résidant à Morat, Catherine sa femme et Loys leur fils vendent en pur et franc alleu à Petermann de F., donzel, diverses terres et possessions sises à Misery, Grolley et autres lieux, pour le prix de 2996 lb.et 10 sols, 21.IV.1460 (AEF: Reg.Not. 54, fo.234 v.)
- 1460 Noble Antoine de Salixeto, Katherine sa femme et Loys leur fils, du consentement de Katherine et Nicolète, filles des mêmes, vendent en pur, libre et franc alleu à noble Petermann de F. divers biens, terres, possessions, cens et rentes, soit leur maison de pierre de Misery, 3 tènements audit lieu, 12 à Grolley, etc.. pour le prix de 2996 lb.et 10 sols frib. 3.V.1460 (N.B. C'est évidemment la même vente que la précédente, mais la date en est différente!) (AEF: Reg.Not.53, fo.184)
- 1461 Katherine, veuve d'Antoine de Salixeto et Petermann de F. amodient à Uldric Jacotod, de Courtion et à Jehan Cochat, de Fribourg, toutes leurs parts à la dîme de Middel et de Rorny-le-Grand, pour la présente année, contre 17 muids et 3 coupes, soit 1/4 de froment, 1/4 de messeil et 1/2 d'avoine, mesure romande de Fribourg, 6.VII.1461 (AEF: Reg.Not.53, fo.150 v.)
- 1465 Vuillelme Davrie, b.f., loue et amodie, au nom et de la part de n.Petermann de F., b.f., à Jaquet de Trey, de la paroisse de Torny-le-Petit, pour l'année à venir, le 1/4 de la dîme de Trey, contre 3 muids et 9 coupes, moitié d'avoine et moitié tant de froment que de messeil, 7.VII.1465 (AEF: Reg.Not.54, fo.507 v.)
- 1465 Petermann de F., donzel, b.f., vend en alleu à Jehan de Praroman, avoyer de Fribourg, la moitié d'un bien sis à Monterschu, 15.XI.1465 (AEF: Reg.Not.54, fo.537 v.)
- 1465 Petermann de F., donzel, b.f., vend en alleu à Petermann Aigre un champ sis au territoire de Pensier, pour 10 lb.frib., 24.XI.1465 (AEF: Reg.Not.54, fo.537 v.)

- 1466 Vuillelme Davrie, b.f. et Jaquète sa femme, veuve de Jacob de Endlisperg, donzel, confessent que ladite Jaquète pour la moitié et Loyse sa fille née dudit Jacob, pour l'autre moitié, et comme héritières du même Jacob, ont vendu à Petermann de F., frère utérin dudit Vuillelme Davrie, un cens de 4 florins pour le prix de 80 florins, S.Antoine (28.III) 1466 (AEF: Reg.Not.54, fo.665)
- 1471 Jaquète femme de Vuillierme Davrie, du consentement de son dit mari, vend en alleu à P. de Faucignie un cens de 4 florins du Rhin, payable à la S.André, 19.X.1471 (AEF: Reg.Not.357, fo.36 v.)
- 1473 Pierre Vecko, de Middel en la paroisse de Torny-Pittet, confesse avoir reçu de Guillierme d'Avenches, chevalier, par l'entremise de son fils noble Octo d'Avenches, et de Petermann de F., donzel et conseiller de Fribourg, toute leur part à la dîme de Middel, Torny-le-Grand et Torny-Pittet, et ce pour une année, soit pour une récolte, 11.VI.1473 (AEF: Reg.Not.62, fo.202 v.)
- 1473 Noble Pierre Mossu, conseiller de Fribourg, vend en alleu, pour 80 lb.frib., à noble Pierre de F., conseiller de Fribourg, toute sa maison sise à Fribourg, en la Grand'rae, à côté de la maison de l'acheteur et celle de Jacob Bugniet, avec le jardin derrière, 11.IX.1473 (AEF: Reg.Not.357, fo.99 v.)
- 1474 Noble P. de F. et Vuillelme Davrie, frères (= $\frac{1}{2}$ frères!), assignent au Clergé de S.Nicolas un cens de 60 sols, 25.I.1474 (a.Nativ.) (AEF: Reg.Not.357, fo.106 v.)
- 1474 Dans son testament, Jehan Follare, b.f., déclare qu'il doit à n.Petermann de F. la somme de 5 florins du Rhin, 19.XII.1474 (AEF: Reg.Not.68, fo.9)
- 1475 Pierre Mossu, donzel, b.f., du consentement de Guilliermète sa femme, ainsi que de Jehan et Jacques Mossu, frères, fils dudit Pierre, vend en pur, libre et franv alleu un cens de de 25 lb.coursables à Fribourg, à n.Vuillelme Davrie et Petermann de F., frères de mère, 14.III.1475 a.Nativ. (AEF: Reg.Not.62, fo.302 v.) De plus, il vend, avec les mêmes consentements audit Petermann de F. toute la grande dîme du village, le ritoire, fins et fenage de Misery en la paroisse de Courtion, plus son tènement de Misery, pour le prix de 749 lb.et 2 sols coursables à Fribourg, 14.III.1475 a.Nativ. (AEF: Reg.Not.62, fo.303 v.)
- 1475 Petermann de F. vend à Pierre Mossu, donzel, en pur, libre et franco alleu, tout son gerdil sis vers la Porte de Donnarmy, plus 1 tènement sis au village, territoire, fins et fenage de Barberêche, ainsi qu'un autre tènement sis à Pensier, pour le prix de 260 lb.de monnaie coursable à Fribourg, 17.III.1475 a.Nativ. (AEF: Reg.Not.62, fo.304)

- 1476 Jehannet Yonnino, de Russy, reconnaît tenir de Petermann de F. donzel de Fribourg, 2 boeufs, l'un rouge, l'autre noir, ainsi que 2 vaches, l'une rouge, l'autre brune, et reconnaît lui devoir 4 lb. et 10 sols pour les boeufs, et 40 sols frib. pour les vaches, 12.II.1476 a.Nativ. (AEF: Reg.Not.890, fo.164 v.)
- v.1476 Jaquète, femme de Vuillielme Davrie, du consentement de son dit mari, vend divers cens et rentes, en pur, libre et franc alleu, à n.Petermann de F., donzel, conseiller de Fribourg, s.d. (v.1476) (AEF: Reg.Not.60, of.180)
- 1477 Jehan Jaquié, d'Autigny, reconnaît devoir à Petermann de F., chevalier, conseiller de Fribourg, 55 gros de bonne monnaie pour un certain achat payable à la prochaine S.Michel archange, 29.III.1477 (AEF: Reg.Not.890, fo.242)
- 1477 Jehan dou Teit, d'Autigny, reconnaît tenir 2 boeufs rouges de Petermann de F., chevalier, 3.V.1477 (AEF: Reg.Not.890, fo.250 v.)
- 1477 Antoine Bulliard, de Farvagny-le-Grand, confesse tenir de Petermann de F., chevalier, 2 boeufs rouges, 14.VI.1477 (AEF: Reg.Not.890, fo.264)
- 1477 François Catellan, bgs.d'Estavayer-le-Lac, du consentement de Jaquet son fils, vend en pur, libre et franc alleu à Petermann de F., chevalier, tout un tènement sis à Corsalettes et un autre à Chésopelloz, pour le prix de 80 lb.de bonne monnaie, tout en conservant un droit perpétuel de rachat, 1.IX.1477 (AEF: Reg.Not.890, fo.282)
- 1477 Petermann de F., chevalier, d'une part, et divers particuliers de Misery, d'autre part, font un échange de terres, 27.IX.1477 (AEF: Reg.Not.890, fo.291 v.)
- 1477 Girard Gez, de Ponthaux, confesse tenir 2 boeufs de Petermann de F., 27.IX.1477 (AEF: Reg.Not.890, fo.290)
- 1478 Girard dou Teit, de Grolley, reconnaît devoir à Petermann de F., chevalier, 1 muid de bon froment et $\frac{1}{2}$ muid d'épeautre livrables à la prochaine fête de l'Exaltation de la Ste.Croix, 9.V.1478 (AEF: Reg.Not.890, fo.321 v.)
- 1478 Antoine Bulliard, de Farvagny-le-Grand, reconnaît tenir 2 boeufs de Petermann de F., chevalier, 30.V.1478 (AEF: Reg.Not.890, fo.380)
- 1479 Bérard Faulcon, b.f., vend en pur, libre et franc alleu à Petermann de F., chevalier, 2 tènements sis à Muschels, pour le prix de 300 lb.frib., 7.I.1479 (a.Nativ.) (AEF: Reg.Not.890, fo.441 v.)
- 1479 Petermann de F., chevalier, avoyer de Fribourg, vend en pur, libre et franc alleu à Perronète femme de Bérard Fauçon 3 tènements sis en la paroisse de Guin, pour le prix de 300 lb.frib., 7.I.1479 (a.Nativ.) (AEF: Reg.Not.890, fo.441 v.)

- 1479 Pierre Bovinie, de Vuisternens, reconnaît tenir 2 boeufs, l'un rouge, l'autre tacheté, de Petermann de F., chevalier, 20.III.1479 (a.Nativ.) (AEF: Reg.Not.890, fo.465)
- 1479 Hensli von Scherlin, résidant en ce lieu, et Pierre son fils vendent en pur, libre et franc alleu à Petermann de F., chevalier, avoyer de Fribourg, divers biens sis à Muschels, pour le prix de 21 lb.frib., 12.VI.1479 (AEF: Reg.Not.890, fo.492)
- 1479 Pierre Evesque, de Middel en la paroisse de Torny-Pittet, confesse avoir reçu de Petermann de F., chevalier, ancien avoyer de Fribourg, toute sa part à la dîme de Middel et de Torny-le-Grand, contre certaines prestations en nature, 28.VI.1479 (AEF: Reg.Not.890, fo.497)
- 1479 Vuillelme Velga, chevalier, b.f., vend divers biens, en pur, libre et franc alleu, à Petermann de F., chevalier, b.f., et conseiller de Fribourg, 5.XI.1479 (AEF: Reg.Not.63, fo.37)
- 1480 Petermann de F., chevalier, conseiller de Fribourg, vend à Jehan Mussillier, conseiller, recteur de la Confrérie du S. Esprit, et à ce mom-là, toute sa dîme du village, territoire, fins et fenage de Courtepin, 8.III.1480 (a.Nativ.) (AEF: Reg.Not.63, fo.38 v.)
- 1480 Heintzmann Stoss est qualifié d'écuyer de "strenui militis" Petermann de F., 24.VIII.1480 (AEF: Reg.Not.66, fo.106)
- 1481 Jehan Broliet, de Grolley, reconnaît devoir à Petermann de F., chevalier, 40 lb.frib. pour achat d'un char et de chevaux payables en plusieurs acomptes, 27.X.1481 (AEF: Reg.Not.66, fo.231 v.)
- 1481 Jehan Burnet reconnaît tenir de Petermann de F., chevalier, 2 boeufs rouges pour la moitié; pour ladite partie, J.B. reconnaît lui devoir 9 lb.frib. plus un cens annuel de 3 coupes de froment, 10.XI.1481 (AEF: Reg.Not.66, fo.239)
- 1482 Anthoine d'Avenches, donzel résidant à Fribourg, vend en pur, libre et franc alleu à Petermann de F., chevalier, tout un gerdil sis à Fribourg pour le prix de 12 florins d'or du Rhin, 18.I.1482 a.Nativ. (AEF: Reg.Not.66, fo.268)
- 1482 Pierre Goudar, de Torny-le-Grand, confesse avoir reçu de Petermann de F., avoyer de Fribourg, chevalier, et de Jehan Credeir, b.f., agissant au nom de n.Anthoine de Gruyère, seigneur d'Aigremont, pour la présente année, la dîme de Torny-le-Grand, et ce contre 11 muids, mesure romande, soit 1/4 de froment, 1/4 de messeil et la moitié d'avoine, le tout livrable à Fribourg, 22.VI.1482 (AEF: Reg.Not.66, fo.336)
- 1483 Pierre de F., chevalier, avoyer de Fribourg, vend en pur, libre et franc alleu à Martin Quitrimat (?), bgs.de Vevey, divers biens, terres et vignes sis à la Tour de Peilz et Vevey, pour le prix de 150 lb.de monnaie coursable à Fribourg, 12.IV.1483 (AEF: Reg.Not.78, fo.128 v.)

- 1483 Jehan Crédé, b.f., au nom de Petermann de F., chevalier, ancien avoyer de Fribourg, et d'Anthoine de Gruyère, coseigneur d'Aigremont, loue leur moitié de la dîme de Middes et de Torny-le-Grand, pour la présente année, à Jehan Rumaul, b.f., et à Jehan de Crousa, de Noréaz, contre 28 muids, soit la moitié d'avoine, le quart de froment et le solde de messeil, 21.VI.1483 (AEF: Reg.Not.76, fo. 20 v.)
- 1485 Petermann de F., chevalier, et Vuillielle Davrie, frères (= $\frac{1}{2}$ frères), tranchent un différend surgi entre Otto d'Avenches, donzel, b.f., et D.Jacob d'Avenches, curé d'Autigny, au sujet de cens de certaines chapelles, 8.II.1485 (a.Nativ.) (AEF: Reg.Not.76, fo.159)
- 1485 Jehan Reynaul alias Gauchon, b.f., reconnaît avoir reçu du chevalier Petermann de F., ancien avoyer de Fribourg, sa part à la grande dîme de Middes et de Torny, soit le $\frac{1}{4}$ de cette dîme, pour la présente année, contre 14 muids de grains, mesure romande de Fribourg, soit en froment et en avoine, 14.V.1485 (AEF: Reg.Not.76, fo.179 v.)
- 1480 Pierre Evesque, d'Estavayer, et Pierre Goudar, de Torny-le-Grand, déclarent avoir reçu solidairement d'Anthoine de Gruyère, seigneur d'Aigremont, et de Petermann de F., chevalier, leur part, soit la moitié des dîmes de Torny et de Middes, contre 21 muids de grains (froment, avoine, etc.), mesure romande de Fribourg, 24.VI.1480 (AEF: Reg.Not.66, fo.93 v.)
- 1486 Frantz Arsent, b.f., du consentement de Willi Reiff, b.f., avoué de Pierre et de Jacques Arsent, frères dudit Frantz, tous fils de Jacques Arsent, conseiller de Fribourg, vend à n. Petermann von F., chevalier, ancien avoyer de Fribourg, $\frac{1}{2}$ son bien et fief sis au village et territoire de Tinterin, tenus jusqu'ici par Ulli Brunisholtz contre un cens de 9 lb.frib., ainsi que divers autres biens, le tout pour le prix de 1000 lb.frib., 28.II.1486 (a.Nativ.) (AEF: Reg.Not.92, fo.38 v.)
- 1486 Glaude Gilliet, de Cottens, reconnaît tenir de Petermann de F. 2 boeufs rouges pour lesquels il doit 100 sols frib., 26.V.1486 (AEF: Reg.Not.76, fo.238 v.)
- 1486 Selon testament de son père Rodolphe de Vuippens, chevalier, coseigneur de Vuippens, sa fille Barbe de Vuippens, femme de Petermann de F., chevalier, ancien avoyer de Fribourg, et ses petits-fils Petermann, Wilhelm et Jacques de Vuippens, fils de feu Rodolphe de Vuippens, son fils, sont institués héritiers; deplus, il donne à ladite Barbe sa maison de l'Auge avec la grange, l'étable et le jardin, ainsi que divers autres biens, foules etc.. sis en la vallée du Gottéron, plus un cens de 12 lb. à Heytenwil, ses biens de Heytenwil, la moitié de la dîme dudit lieu, etc., 15.XI.1486 (AEF: Reg.Not.80, fo.105)
- 1487 Jehan dou Settour, d'Autigny, reconnaît tenir de Petermann de F., chevalier, avoyer de Fribourg, 2 boeufs rouges, pour la moitié desquels il reconnaît lui devoir 5 lb.et 10 s.frib., 18.V.1487 (AEF: Reg.Not.76, fo.302)

- 1487 Jehan Chastoney, l'ainé, file de feu Willi, de Cournillens, et Anselme Marman, de Cournillens, reconnaissent avoir reçu de Petermann de F., chevalier, avoyer de Fribourg, toute la dîme de Cormérod contre une redevance de 14 muids de grains, mesure romande de Fribourg, soit $\frac{1}{4}$ de froment, $\frac{1}{2}$ d'avoine, etc. Il est à remarquer que le quart de cette dîme appartient à Girard de Montet et Glaude Cuanet, et un autre quart à la Confrérie du S.Esprit; 23.VI.1487 (AEF: Reg.Not.76, fo.304)
- 1488 Pierre Ramuz, conseiller de Fribourg, comme recteur de l'Hôpital, pour la moitié, et Willi Pocteur au nom de Petermann de F., chevalier, et noble Petermann Morsel, pour l'autre moitié, concèdent pour 1 année, soit pour 1 récolte, à Pierre Adam, cordier, résidant à Fribourg, toute leur dîme de La Corba, Lossy et Formengueires, contre une redevance de 33 muids, mesure de Fribourg, soit $\frac{1}{2}$ d'avoine, $\frac{1}{3}$ du solde en froment, $\frac{1}{3}$ en épeautre, etc., 16.VI.1488 (AEF: Règ.Not.65, fo.48 v.)
- 1488 Petermann de F., chevalier, avoyer de Fribourg, concède en emphytéose teutonique à Jehan Bracza, foulon, résidant à Fribourg, toute sa foule sise en la vallée du Gottéron, contre 1 cens annuel de 6 lb. et 10 sols de monnaie coursable à Fribourg, cens payable à Pâques, 31.V.1488 (AEF: Reg.Not.65, fo.46)
- 1488 Anselme Marman, de Cournillens, reconnaît devoir à Petermann de F., chevalier, avoyer de Fribourg, 2 muids et 6 coupes d'avoine, 2 muids et 8 coupes de froment fin et pur, mesure romande, à raison du solde de sa part à la dîme de Cournillens, marchandise livrable à la S.Martin d'hiver prochaine, 8.XI.1488 (AEF: Reg.Not.76, fo.390)
- 1489 Willi de Hermersperg, résidant audit lieu, et Perrissone sa femme confessent avoir reçu de Petermann de F., chevalier, la somme de 50 livres, 21.XI.1489 (AEF: Reg.Not.76, fo.470)
- 1491 Noble Otto d'Avenches, conseiller de Fribourg, vend en pur, libre et franc alleu à Petermann de F., chevalier, ancien avoyer de Fribourg, divers cens et possessions sis à Grolley, pour le prix de 163 lb.frib., 2.VIII.1491 (AEF: Reg.Not.101, fo.6)
- 1492 Dietrich von Endlisperg, chevalier, vend à Wilhelm et Jacob von Wippingen, donzels, frères, et à Peter von F., chevalier, ancien avoyer de Fribourg, 1 cens de 8 lb., 7 chapons et 7 poules, payable annuellement à la S.André, pour le prix de 101 lb.frib.; le droit de rachat est accordé par les acheteurs, 19.III.1492 (a.Nativ.)
- 1493 Claude Cuanet, bgs.d'Avenches, vend à Petermann de F., chevalier, avoyer de Fribourg, toute sa moitié du quart (l'autre moitié appartenant à Girard de Montet, de Morat) de ses dîmes de Courtion, Cormérod et Cournillens, pour le prix de 200 fl. de Savoie, chacun valant 12 gros, Veille de S.Georges(22.IV) 1493; le droit de rachat est accordé (AEF: Reg.Not.99 fo.155, et 101 fo.46)
- 1493 Frantz Arsent, banneret de Fribourg, vend à n.Petermann de F., chevalier, avoyer de Fribourg, 1 tènement sis en la paroisse d'Autigny, 10.VI.1493 (AEF: Reg.Not.99, fo.150v.)

- (1493) Petermann de F., chevalier, avoyer de Fribourg, Dietrich de Endlisperg, chevalier, et d'autres conseillers de Fribourg sont arbitres dans un différend surgi entre Pierre Schorro, de Praroman agissant au nom d'Uldry, son fils et de Yeny fille mineure dudit Uldry, et Nicod Blutscher, de Praroman, agissant au nom de Marguerite sa femme, d'une part, et Petter Louper, dudit lieu, agissant au nom de son fils Nicod, d'autre part, s.d. (1493) (AEF: Reg.Not.107, fo.17)
- 1494 Barbara von Foucignie, née von Wippingen, vend à Ruff Mertzen, boulanger, et à Cléwi Mertzen, meunier, b.f., frères, un cens annuel et perpétuel de 15 sols frib. et 3 chapons, 21.IV.1494 (AEF: Reg.Not.92, fo.188)
- 1494 Tschan Rigolet, de Praroman, fait savoir qu'il a vendu à Petermann de F., chevalier, avoyer de Fribourg, certains biens, 25.IV.1494 (AEF: Reg.Not.100, fo.38) ces biens sont sis au fenage de Praroman (AEF: Reg.Not.101, fo.58 v.)
- 1494 Noble Barbara von Wippingen, femme de Petermann de F., chevalier, avoyer de Fribourg, vend sa part à un tènement sis à Beriswil en la paroisse de Guin, à Jacob von Garmanswil, conseiller de Fribourg, pour le prix de 200 lb.frib., 5.V.1494 (AEF: Reg.Not.92, fo.189)
- 1494 Peter von F., chevalier, avoyer de Fribourg, vend à Hans Schäffers, de Dirlaret, un tènement sis à Tinterin en la paroisse de Marly, pour le prix de 14 lb.frib., 6.V.1494 (AEF: Reg.Not.101, fo.59 v.)
- 1494 Pierre de F. confesse avoir reçu de Barbara de Wippens (sa femme) 300 florins à 24 gros le florin, à cause de son mariage, Lendemain de Ste.Catherine (26.XI) 1494 (AEF: Reg.Not.101, fo.72)
- (1494) Noble Anthoine Davenches vend à Petermann de F., chevalier, avoyer de Fribourg, en pur et franc alleu, 2 poses de terre et 1 planche sises à Cormérod en la paroisse de Courtion, pour le prix de 40 florins de Savoie, s.d.(29.XI.1494) (AEF: Reg.Not.101, fo.69)
- 1495 Noble Barbara von F., née von Wippingen, reconnaît devoir à Peterman von Milden, forgeron, de Fribourg, 20 lb.frib. remboursables à la S.André de l'an prochain, 13.VIII.1495 (AEF: Reg.Not.92, fo.214)
- 1496 Noble Barbly von Wippingen, femme de Petermann v.F., vend à Hanns von Lanthen divers biens sis à Nieder-Montenach, Mercredi ap.Conversion de S.Paul (en I.) 1496 (a.Nativ.) (AEF: Reg.Not.89, fo.106 v.)

- 1496 Noble Petermann de F., chevalier, ancien avoyer de Fribourg, déclare qu'il a vendu à Anthoine fils de Vuilliermin de Prio, de la paroisse de S.Georges au diocèse d'Aoste (augustinensis) tout un tènement sis à Misery, pour le prix de 80 lb.frib. payables par 10 lb.chaque année à Noël, 7.II.1496 (a.Nativ.) (AEF: Reg.Not.101, fo.87)
- 1496 Petermann de F., chevalier, est témoin de la vente d'un gerdil sis à Fribourg, par n.Francey Mayor, bgs.d'Avenches, en faveur de Nicolas Lombard, secrétaire de Fribourg, 10.III.1496 (a.Nativ.) (AEF: Reg.Not.101, fo.98 v.)
- 1496 Glaude Cuanet, bgs.d'Avenches, vend à n.Petermann de F., chevalier, un cens annuel de 25 lb.payables à la S.Georges et assignées sur sa part et sur celle qu'il acquerra de Girard de Montet des 3 dîmes de Courtion, Cournillens et Cormérod, et ce pour le prix de 500 lb.de monnaie coursable à Fribourg, 26.III.1496 (AEF: Reg.Not.101, fo.91)
- 1496-
1508 Barbara von Wippingen, femme de Petermann de F., chevalier, fait son testament, 16.IV(?) .1496, puis 4 autres donations testamentaires les 18.I.1501 (a.Nativ.), 16.I.1505 (a.Nativ.) 14.XII.1506 et 16.IV.1508 (AEF: reg.Not.106, fo.39, 39 v., 61, 65 v. et 72)
- 1496 Glaude de Foussignier, agissant pour Glauda se femme, d'une part, et François Bardillier, d'autre part, ont un différend arbitré par Vuillielme Velgue et Peterman de F., chevalier, avoyer de Fribourg, et d'autres, 16.IV.1496 (AEF: Reg.Not.101, fo.91 v.)
- 1496 Hensli Hücter, de Tschifflan, fait savoir qu'il a vendu à Petermann de F., chevalier, avoyer de Fribourg, un cens annuel de 1 lb.frib., 1496 (AEF: Reg.Not.100, fo.113 v.)
- 1497 Jehan Renaulx, abbé, et tout le couvent d'Hauterive vendent à Petermann de F., chevalier, ancien avoyer de Fribourg, un cens de 10 lb.et 7 chapons, cens payable à la S.André, 1497 (AEF: Reg.Not.101, fo.109)
- 1500 Noble Pierre Mestreaux, de Payerne, et Loyse se femme, fille de feu Franth Davenches, de Fribourg, comme héritiers de feu n.Wilhelm Davenches, frère de Loyse, vendent divers cens pour le prix de 1260 lb.de monnaie coursable à Fribourg, à Peterman de F., chevalier, avoyer de Fribourg, 2.IV.1500 (AEF: Reg.Not.101, fo.139)
- 1500 Pierre Chassot alias Marsin, fils de Richard Chassot, d'Orsonnens, reconnaît tenir de Petermann de F., chevalier, avoyer de Fribourg, une place de maison sise à Orsonnens, contre un cens perpétuel de 1 chapon et 1 coupe d'avoine, cens payable à la S.André apôtre, 4.VI.1500 (AEF: Reg.Not.101, fo.143)

- 1500 Glaude Cuanet, b.f., reconnaît avoir reçu 500 lb. de monnaie coursables à Fribourg de Petermann de F., chevalier, avoyer de Fribourg, pour l'achat par ce dernier de toute la part de Girard de Montet aux 3 dîmes de Courtien, Cournillens et Cormérod et de sa petite dime de Courtion, 18.VII.1500 (AEF: Reg.Not.101, vo.144 v.)
- 1500 Ruff Risis, de La Roche, vend à Petermann de F., chevalier, avoyer de Fribourg, pour le prix de 60 lb.frib., un cens annuel de 3 lb.frib. le droit de rachat perpétuel est accordé, Ste.Catherine (25.XI) 1500 (AEF: Reg.Not.101, fo.148)
- 1502 Petermann de F., chevalier, ancien avoyer de Fribourg, est témoin d'une vente de noble Wilhelm Velg, chevalier, et de Girard de sa femme, en faveur de Nicolas Lombard, 26.IV.1502 (AEF: Reg.Not.101, fo.175 v.)
- 1503 Petermann de F., chevalier, ancien avoyer de Fribourg, accense l de ses tènement de Grolley à Jehan Jaquet, soit maison, gerdil et curtil, plus sa part à 3 arbres fruitiers, pour le prix de 29 lb. de monnaie coursable à Fribourg, 25 sols, 1 chapon et 1 pugin, 1 journée de faux de vens annuel payable à la S.André, 11.II.1503 (a.Nativ.) (AEF: Reg.Not.101, fo.176 v.)
- 1503 Ruff Ryssis, de La Roche, vend à n.Petermann de F., chevalier, ancien avoyer de Fribourg, 1 cens de 5 lb.frib. payable à la S.André de chaque année, pour le prix de 100 lb. 15.II.1503 (a.Nativ.) (AEF: Reg.Not.101, fo.188)
- 1503 Jacques Spreng, de Moufetan, et Pierre son fils vendent à Petermann de F., chevalier, ancien avoyer de Fribourg, un cens de 1 lb. payable annuellement à la S.André, pour le prix de 20 lb., 25.II.1503 (a.Nativ) (AEF: Reg.Not.101, fo.188 v.)
- 1503 Petermann de F., chevalier, est lieutenant de l'avoyer de Fribourg, Wilhelm Delga, 3.IV.1503 (AEF: Reg.Not.107, fo.169)
- 1504 Glaude Cuanet, bgs. et résidant à Fribourg, vend à Petermann de F., chevalier, ancien avoyer de Fribourg, 1 cens perpétuel de 33 lb. 6 sols et 8 den. de monnaie coursable à Fribourg, payable à la S.Erhardt, soit le 8 janvier, cens assigné sur un mas de pré sis en la seigneurie d'Avenches, le long du pré de n.Pierre Maior, pour le prix de 666 lb. 13 sols et 4 den. de monnaie susdite; le garant est n.Girard de Montet, bourgeois de Morat, 8.I.1504 a.Nativ. (AEF: Reg.Not.82, fo.14 v.)
- 1504 Antoine Follet, de Courtion, vend au chevalier Petermann de F., ancien avoyer de Fribourg, toute la part qu'il a dans le pré appelé "Donnengoz" qui est audit Foussigny, pour le prix de 10 lb.frib.; le droit de rachat est accordé, Ste.Agathe (5.II) 1504 a.Nativ. (AEF: Reg.Not.101, fo.206 v.)
- 1504 Guillerme Uldrøgon, de Misery, vend à Petermann de F., chevalier, 1 grand pré sis à Misera, pour le prix de 30 lb.frib., 7.II.1504 a.Nativ. (AEF: Reg.Not.101, fo.207 v.)

- v.1504 Pierre Mestaux, donzel, bgs.et résidant à Payerne, et Loyse sa femme, fille de feu Frantz Davenches, b.f., en tant qu'héritiers de feu Vuillelme Davenches, frère de Loyse, vendent divers cens à Petermann de F., chevalier, avoyer de Fribourg, s.d. (v.1504) (AEF: Reg.Not.105, fo.128 v.)
- 1505 Nicco Adam, b.f., vend à Petermann de F., avoyer de Fribourg, 1 cens de 6 lb.frib., 6 vieilles et 6 jeunes poules, pour le prix de 138 bl.frib., 4II.1505 a.Nativ. (AEF: Reg.Not.82, fo.16)
- 1505 Guillaume Uldrigon, résidant à Misery, vend à Petermann de F., avoyer de Fribourg, 1 cens perpétuel de 30 sols de monnaie coursable à Fribourg et payable à Fribourg à la S.André, pour le prix de 30 lb.frib. 22.II.1505 a.Nativ. (AEF: Reg.Not.82, fo.17 v.)
- 1508 Hans Sunnenwyl, de Praroman, vend à Petermann de F., chevalier, ancien avoyer de Fribourg, un cens annuel de 1 lb.frib. payable à la S.André, pour le prix de 20 lb.frib., 16.II.1508 a.Nativ. (AEF: Reg.Not.82, fo.151 v.)
- 1508 Willi Schorro, de Moufetan en la paroisse d'Epandes, fait savoir qu'il a vendu à Petermann de F., chevalier, ancien avoyer de Fribourg, 1 cens annuel de 10 sols frib., plus une vieille et une jeune poule, payable le 1.III., pour le prix de 52 lb.et 10 sols frib., 1.III.1508 a.Nativ. (AEF: Reg.Not.82, fo.157)
- 1508 Pierre Fontanna, de Praroman, fait savoir qu'il a vendu à Petermann de F., chevalier, ancien avoyer de Fribourg, un cens annuel de 1 lb.frib. payable le 25.III. à Fribourg, et assigné sur 1 pré sis à Muschels, pour le prix de 20 lb. frib., 18.III.1508 a.Naiv. (AEF: Reg.Not.82, fo.165)
- 1508 Pierre Boulars, de Bellerive, curé de Courtion, ainsi que Francey et Anthoine Boulars, frères, résidant à Bellerive, vendent à Petermann de F., chevalier, ancien avoyer de Fribourg, 1 cens annuel de 5 lb.de monnaie coursable à Fribourg, payable à la S.Georges et assigné sur leur moulin et battoir gisant à Constantine en la juridiction de Cudrefin, pour le prix de 100 lb.de monnaie coursable à Fribourg, 15.IV.1508 (AEF: Reg.Not.82, fo.159 v.)
- 1508 Jacques Vöguilli, conseiller et Heintzmann son fils, b.f., font savoir qu'ils ont vendu à Petermann de F., chevalier, ancien avoyer de Fribourg, 1 cens annuel et perpétuel de 52 lb.et 10 sols frib., payable à la S.André et assigné sur leur tènement sis au village et territoire de Seedorf, pour le prix de 1050 lb.frib., 20.V.1508 (AEF: Reg.Not.82, fo.225)

- 1508 Petermann de F., chevalier, ancien avoyer de Fribourg, achète à Francey Champion, seigneur de Vulruz et à Bernardine d'Estavayer, sa femme, du consentement de Jehannète de Colombier, veuve d'Anthoine d'Estavayer, seigneur de Villargiroud, mère de ladite Bernardine, un cens annuel et perpétuel de 52 lb. et 10 sols de monnaie coursable à Fribourg, assigné sur les seigneuries de Vulruz et de Villargiroud; le droit de rachat est réservé; le prix en est de 1050 lb. de monnaie coursable à Fribourg; 5.V.1508 (AEF: Reg.Not.82, fo.160 v.)
- 1508 Pierre de Cleyrie, châtelain de Bulle, fait savoir qu'il y vend à Petermann de F., chevalier, anc.avoyer de Fribourg, 1 cens annuel et perpétuel de 10 lb. de monnaie coursable à Fribourg, payable à la Conception de Notre Dame et assigné sur toute sa seigneurie, cens, rentes, chaponneries, etc.. de la seigneurie de Corbières, et ce pour le prix de 200 lb. Veille de S.André (29.XI) 1508, (AEF: Reg.Not.82, fo.168)
- 1508 L'avoyer, conseils et bourgeois de Fribourg vendent à Peter von Foussignie, ancien avoyer de Fribourg, 1 cens de 50 lb. frib. pour le prix de 1000 lb.frib., ... 1508 (AEF: Reg.Not.105, fo.8)
- 1509 Hennis Ramuz, b.f., vend à Petermann de F., chevalier, ancien avoyer de Fribourg, un cens de 5 lb.frib., plus 5 jeunes et 5 vieilles poules, 7.IV.1509 (AEF: Reg.Not.82, fo.200 v.)
- 1509 Nicco Loupper, résidant à Praroman, vend à Petermann de F., chevalier, anc.avoyer de Fribourg, 1 cens de 1 lb.frib. payable à Fribourg à la S.André, pour le prix de 20 lb.frib., 12.V.1509 (AEF: Reg.Not.82, fo.198)
- 1509 Jehan de Dompierre, feu Otto, ancien châtelain d'Avenches, vend à Petermann de F., chevalier, anc.avoyer de Fribourg, 1 cens annuel et perpétuel de 6 lb. de monnaie coursable à Fribourg, payable à Fribourg à la S.André et assigné sur son pré de 4 seytorées sis au territoire d'Avenches, au lieu dit "eis Bole", pour le prix de 120 lb. de monnaie coursable à Fribourg, 4.XI.1509 (AEF: Reg.Not.82, fo.187 v.)
- 1509 Wilhelm Mursell (=Morsel), donzel, b.f., vend à Petermann de F., chevalier, anc.avoyer de Fribourg, 1 tènement en indivision avec l'acheteur, sis au village et territoire de Montécuc, pour le prix de 100 lb.frib., 10.XI.1509 (AEF: Reg.Not.82, fo.181)
- 1509 Hennisli Ramuz, b.f., vend à Petermann de F., chevalier, anc. avoyer de Fribourg, 1 cens de 7 lb.frib. pour le prix de 106 lb.frib., 14.XII.1509 (AEF: Reg.Not.82, fo.192)
- 1510 Nicolas de Perroman, bgs. et résidant à Fribourg, au nom de Wilhelm de Perroman "sein Vetter", fils de feu Wilhelm de P., vend à Petermann de F., 1 cens annuel 9 lb., 9 vieilles et 9 jeunes poules, plus 3 "Füry", payable à la S.André, pour le prix de 240 lb.frib., 10.IV.1510 (AEF: Reg.Not.82, fo.214)

- 1510-Pierre Mayor, résidant à Avenches, fait savoir qu'il a vendu à Petermann de F., chevalier, anc.avoyer de Fribourg, 1 cens annuel et perpétuel de 10 lb.de monnaie coursable à Fribourg, payable à Fribourg le jour de Pâques et assigné sur sa dime d'Autigny, pour le prix de 200 lb.frib. 16.III.1510 a.Nativ. (AEF: Reg.Not.82, fo.209 v.)
- 1504 Glaude Cuanet, bgs.de Fribourg, confesse qu'il a vendu à Petermann de F., chevalier, ancien avoyer de Fribourg, un cens annuel et perpétuel de 33 lb.et 4 gros de monnaie coursable à Fribourg, payable à la S.Erhart, soit le 8.I. et assigné sur un mas de pré sis au fenage et seigneurie d'Avenches "en la Barmetta", pour le prix de 666 lb.et 8 gros, et sous la caution de Girard de Montet, bourgmestre de Morat, 8.I.1504 a.Nativ. (AEF: Reg.Not.117, fo.122)
- 1504(?) Jacob Riodel, de Courtion, fait savoir qu'il a vendu à Petermann de F., chevalier, ancier avoyer de Fribourg, 3 prés, soit le praz Perrisson, le praz Battieux et un autre praz Perrisson, vente faite contre un cens annuel de 30 s.Frib., payable à la S.André apôtre, 27.III.1504 (?) (AEF: Reg.Not.112, fo.262)
- 1504 Tschan von Buch, résidant à Scherlin en la paroisse de Marly, vend à Petermann de F., chevalier, avoyer de Fribourg, un cens de 2 lb.frib., cens payable à la S.André, Veille de S.André (29.XI) 1504 (AEF: Reg.Not.111, fo.70 v.)
- 1505 Petermann de F., chevalier, avoyer de Fribourg, mande à noble Françoise, veuve de n.Wilhelm Denglisperg, à présent résidant à Payerne, comme justicière de Fribourg, que Henntz Schneuli de Guin a vendu un certain gage, soit sa dime de Velfyn(?), pour le prix de 7 lb.de monnaie coursable à Fribourg, 20.XI.1505 (AEF: Reg.Not.109, f. n.p.)
- 1506 Hentz Snewli, de Guin, fait savoir qu'il a vendu à Petermann de F., chevalier, avoyer de Fribourg, un cens perpétuel et annuel de 5 lb.et 10 s.frib., cens payable à la S.André et assigné sur un bien sis au territoire de Guin, et ce pour le prix de 110 lb.frib., 12.VI.1506 a.Nativ. Le même jour, nouvelle vente d'un cens de 8 lb.frib., 8 jeunes et 8 vivilles poules, livrables à la S.André, pour le prix de 190 lb.frib. (AEF: Reg.Not.111, fo.161 et 163 v.)
- 1507 Petermann de F., chevalier, avoyer de Fribourg, mande à noble Batholomé, veuve de n.Loys du Mullin et à ses enfants que Jehan du Plaitz, apothicaire, bgs.de Fribourg, par vigueur de lettre de son dit mari, lui doit un cens de 1 muid de froment à la S.André passée, ensuite de quoi il a fait vendre par le sautier de Fribourg ses droits sur la maison de feu Nico Mayor d'Orsonnens, 1.III.1507 a.Nativ. (AEF: Reg.Not.109, n.p.)

- 1507 Petermann de F., avoyer de Fribourg, chevalier, fait savoir à l'Abbé et au Couvent de Fontaine-André que D.Wilhelm Pavilliard, au nom du Clergé de Notre-Dame de Fribourg a vendu, pour la somme de 70 lb.de monnaie coursable à Fribourg, un gage en faveur de l'Hôpital de Fribourg, à Hensli V8guilli, bgs.de Fribourg, par la main d'Aberli Grösch, sautier juré, assavoir 5 tasses d'argent données en gage par ledit Couvent, 1.III.1507 a.Nativ. (AEF: Reg.Not.109, n.p.)
- 1507 Willi Schorro, de Tsthimouff, et Elsa sa femme vendent à Petermann de F., chevalier, avoyer de Fribourg, un cens perpétuel de 3 lb.frib. payable à la S.André, 31.III.1507 a.Nativ. (AEF: Reg.Not.111, fo.132 v.)
- 1507 Jehan de Dompierre, fils d'Otto de Dompierre, châtelain d'Avenches, fait savoir qu'il a vendu à Petermann de F., chevalier, avoyer de Fribourg, un cens annuel et perpétuel de 6 lb. et 3 sols frib., payable le dimanche de Quasimodo, et assigné sur un pré d'environ 7 seytorées sis en la seigneurie d'Avenches, et ce pour le prix de 123 lb.frib., 10.IV.1507 (AEF: Reg.Not.111, fo.138 v.)
- 1507 Pierre Boumgartterm de la paroisse d'Ependes, fait savoir qu'il a vendu à Petermann de F., chevalier, avoyer de Fribourg, un cens annuel et perpétuel de 2 lb.frib. ~~et~~ payable à Fribourg à la S.André, et assigné sur un bien sis à Praroman, et ce pour le prix de 60 lb.frib., 19.V.1507 (AEF: Reg.Not.111, fo.145 v.)
- 1507 Hansi Bapst, de La Roche, fait savoir qu'il a vendu à Petermann de F., chevalier, avoyer de Fribourg, un cens annuel et perpétuel de 2 lb.frib. payable à la S.Barnabé et assigné sur un bien sis au village de Treyvaux, et ce pour le prix de 40 lb.frib., 7.VI.1507 (AEF: Reg.Not.111, fo.146 v.)
- 1509 Jehan de Dompierre, châtelain d'Avenches, ffeu Otto, fait savoir qu'il a vendu à Petermann de F., chevalier, ancien avoyer de Fribourg, un cens annuel et perpétuel de 6 lb.de monnaie coursable à Fribourg, payable à la S.André et assigné sur un pré de 4 seytorées sis au territoire d'Avenches, et ce pour le prix 120 lb.de même monnaie, 24.XI.1509 (AEF: Reg.Not.112, fo.49)
- 1509 Hensli Ramuz, bgs.de Fribourg, fait savoir qu'il a vendu à Petermann de F., chevalier, ancien avoyer de Fribourg, un cens annuel et perpétuel de 7 lb.frib. dû par Tschan Fillarscherd, de la paroisse d'Ependes, pour le prix de 160 lb.frib., 14.XII.1509 (AEF: Reg.Not.112, fo.25)
- 1510 Hensli Ramuz, bgs.de Fribourg, fait savoir qu'il a vendu à Petermann de F., chevalier, ancien avoyer de Fribourg, un cens annuel et perpétuel de 3 lb.frib., 3 vieilles et 3 jeunes poules, cens payable à la S.André, et ce pour le prix de 69 lb. frib., Automne 1510 (AEF: Reg.Not.112, fo.69)
- 1511 Petermann de F., chevalier, ancien avoyer de Fribourg, mande à Wilhelm von Wippingen, donzel, bgs.de Fribourg, que Niclaus Helbling, boulanger, a fait vendre un certain gage, Samedi av.S.MICHEL 1511 (AEF: Reg.Not.109, n.p.)

- 1512 Pierre Riodel, de Courtion, fils de Pierre l'ainé, fait savoir qu'il a vendu à Petermann de F., chevalier, ancien avoyer de Fribourg, le "pré de la Costa" sis à Courtion, pour le prix de 60 lb. de monnaie coursable à Fribourg, 3.II.1512 a.Nativ. (AEF: Reg.Not.112, fo.103)
- 1512 Uldri Tacounet, de Grolley, reconnaît devoir à Petermann de F. chevalier, 10 lb. et 10 gros frib. pour cens arriérés, somme payable à première réquisition, 4.III.1512 a.Nativ.) (AEF: Reg.Not.113, fo.18)
- 1512 Jaquet Piccan, fils de GrosJehan, du Petit-Farvagny, reconnaît devoir à Petermann de F., chevalier, ancien avoyer de Fribourg, la somme de 15 lb. pour solde de compte, somme payable à la S. Jean, 6.III.1512 a.Nativ.) (AEF: Reg.Not.113, fo.19)
- 1512 Glaude du Riaulx, de La Roche, reconnaît devoir à Petermann de F. 12 écus d'or du coin du Roy de France, somme remboursable à la S. André prochaine, 15.IX.1512 (AEF: Reg.Not.113, fo.50)
- 1512 Georges Nochi, bgs. de Romont, fait savoir qu'il a vendu à Petermann de F., ancien avoyer de Fribourg, chevalier, un cens annuel et perpétuel de 15 lb. et 1 sols de monnaie coursable à Fribourg, cens payable le jour de Toutes Ames, à Fribourg, et assigné sur sa grange et clos sis près de Romont, et ce pour le prix de 301 lb. de même monnaie, Toutes Ames (1.XI) 1512 (AEF: Reg.Not.112, fo. 203 v.)
- 1513/12 Perret Morat, des Arses, et Jehan Chapelley, de la Donda, en la paroisse de Charmey, font savoir qu'ils ont vendu à Petermann de F., ancien avoyer de Fribourg, et à n. Seebold de Praroman, bgs. de Fribourg, agissant comme avoués et gouverneurs des enfants de feu Anthoine de Praroman, bgs. de Fribourg, assavoir un cens annuel et perpétuel de 20 lb. de monnaie coursable à Fribourg, cens payable à Fribourg à la S. André, pour le prix de 400 lb. de même monnaie, 31.XII.1513 a.Nativ., soit 1512 n.s., (AEF: Reg.Not.112, fo.150 v.)
- 1513 Willi Schorro, de Montfetan en la paroisse d'Ependes, vend à Petermann de F., chevalier, ancien avoyer de Fribourg, un cens annuel et perpétuel de 5 lb. et 3 sols frib., cens payable à la S. Grégoire et assigné sur 1 bien sis à Zafflot en la paroisse de Treyvaux, et ce pour le prix de 102 lb. et 10 sols, 12.III.1513 a.Nativ. (AEF: Reg.Nto.113, fo.84 v.) et 112, fo.177)
- 1513 Hansi Xbis, de Muschels en la paroisse de Marly, fait savoir qu'il a bendu à Petermann de F., chevalier, ancien avoyer de Fribourg, un cens annuel et perpétuel de 2 lb. et 10 s. frib., cens payable à la S. André, et ce pour le prix de 50 lb. frib. (av.25.) III.1513 a.Nativ. (AEF: Reg.Not.112, fo.163 v.)

- 221
- 1513 Noble Légier Mayor de Montreux reconnaît avoir reçu de Petermann de F., chevalier, ancien avoyer de Fribourg, 10 écus d'or du coin du Roy de France, à cause d'une lettre de cens de 10 lb., pour un principal de 200 lb. que ledit Petermann de F. n'a pas encore expédié audit Légier, 15.V.1513 (AEF: Reg.Not.113, fo.97 v.)
- 1513 Jehan de Villarsel, gentilhomme, seigneur de Delley et de Middel, résidant à Lucens, fait savoir qu'il a vendu à Petermann de F., chevalier, ancien avoyer de Fribourg, un cens annuel et perpétuel de 25 lb.de monnaie coursable à Fribourg, cens payable à Fribourg à la S.André et assigné sur le village de Middel et ce pour le prix de 500 lb.de même monnaie, Jeudi, veille de Ste.Catherine (24.XI) 1513 (AEF: Reg.Not.112 fo.255 v., et 113 fo.125)
- 1513 Hensl et Heintzo Brünisholtz, résidant à Oberried en la paroisse d'Epandes, font savoir qu'ils ont vendu à Petermann de F., chevalier, ancien avoyer de Fribourg, 1 cens annuel de 5 lb. frib., plus 1 vieille et 1 jeune poules, cens payable à Fribourg à la S.André, et ce pour le prix de 103 lb.frib. 25.XI.1513 (AEF: Reg.Not.112, fo.257)
- 1513 Petermann de F., chevalier, fait son testament, 24.XII.1513 (AEF: Reg.Not.118, fo.61 à 71 v.)
- (1518) Pierre de Clérie, gentilhomme, châtelain de Bulle, fait savoir qu'il a vendu /donc av.le 25.XII.1513/ au chevalier Petermann de F., avoyer de Fribourg, un cens annuel et perpétuel de 10 lb.frib. payable à la Conception de la Vierge, et assigné sur toute sa seigneurie, cens, rentes, tant en argent qu'en nature qu'il a ou peut avoir en la châteltenie de Corbières, et ce pour le prix de 200 lb.frib., Veille de S.André (29.XI) 1518 (AEF: Reg.Not.115, fo.226)
- 1451 Jehan de Praroman, bgs.de Fribourg, tuteur et gouverneur de son neveu Petermann, fils et héritier de feu Pierre de Faucignie et de feu Ysabelle soeur dudit Jehan de Praroman, vend à n.Anthoine de Montagny, seigneur de Brissogne, des biens et revenus dudit Pierre de Faucignie, biens sis à Grangettes et à Lussy, pour le prix de 420 fl., 11.V.1451 (AEF: Titres de Romont 350)

- 1445 Par son testament, Pierre de Faucigny, ffeu Aymon, donne 400 florins à chacune de ses filles impubères, Catherine et Marguerite, nées de sa 3e.épouse Ysabelle (de Praroman) Lundi ap. Ste. Lucie 1444 (AEF: Reg.Not.33¹, fo.94v.à102v.)
1.8.1445
- 1445 Catherine et Marguerite de Faucigny, fille de Pierre, donzel, et d'Ysabelle de Praroman, sont légataires de leur tante Théobalde (de Praroman) épouse de Jehan Floret, 14.VI.1445 (AEF: Reg.Not.33¹, fo.90)
- 30 1450 Par son testament, Jacques de Praroman lègue 50 fl.du Rhin de bon or à Petermann, Catherine et Marguerite, enfants de feu Pierre de Faucigny, donzel, et de feu sa fille Ysabelle, 6.XI.1450 (AEF: Reg.Not.33¹, fo.114 v.)
- 1472 Catherine, ffeu Pierre de Faucigny, veuve de noble Jehan Mossu de Fribourg, fait son testament est institue comme héritiers son frère Petermann de Faucigny et son frère utérin Vuillelme d'Affry; elle lègue la somme de 30 sols à la Commanderie de S.Jean de Fribourg; 10.VII.1472 (AF 1919 p.201.- AEF: Hôpital II 225; Commanderie 127) *FGB XVIII p.46.* **ff**
- +1472 Catherine, veuve de Jehan Mossu, donzel, mourut le jour même de son testament, 10.VII.1472 (AEF: Reg.Not.62, fo.145 v. - AF 1919 p.201)
- 1472 Jehan Mossu fait son testament en instituant comme héritiers sa femme Catherine et leur fils unique Heinzmann; si ce dernier venait à décéder avant sa mère, Catherine n'aurait que la jouissance et son héritier serait alors son frère noble Pierre Mossu, 18.VI.1472 (AF 1919, p.200n.)
- +1472 Jehan Mossu et son fils Heinzmann moururent tous deux le 22.VI.1472 et furent enterrés le même jour (AEF: Reg.Not.62, fo.145 v. - AF 1919, p.200)
- ff** Elle lègue également 6 lb.frib. à l'Hôpital et 5 lb.frib. à la Grande Confrérie du S.Esprit de Fribourg.
- 1453 Johan Mossu, bourgeois de Fribourg, ffeu Johan, et Catherine sa femme, fille de feu Pierre de Faucigny, reconnaît avoir reçu de Jehan de Praroman, exécuteur testamentaire dudit Pierre de F., 400 florins du Rhin de bon or, ainsi que différentes autres sommes, 9.VI.1453 (AEF: Reg.Not.295, fo.424 v.)

- 1444 Par son testament, Pierre de Faucigny, donzel, ffeu Aymon, lègue à chacune de ses filles impubères Catherine et Marguerite, nées de son épouse Ysabelle, la somme de 400 florins, ~~Lundi ap. Ste. Lucie 1444~~ (AEF: Reg. Not. 33, fo. 94 v. à 102 v.)
1. II. 1444
- 1445 Catherine et Marguerite, filles de Pierre de Faucigny et d'Ysabelle (de Praroman), dont légataires de leur tante Théobalde (de Praroman) épouse de Jehan Floret, de Fribourg, 14.VI.1445 (AEF: Reg. Not. 33, fo. 90)
- 1450 Par son testament, Jacques de Praroman lègue 50 fl. du Rhin de bon or à ses petits-enfants Petermann, Catherine et Marguerite, enfants de feu Pierre de Faucigny, donzel, et de feu Ysabelle, fille dudit Jacques, 6.XI.1450 (AEF: Reg. Not. 33¹, fo. 114 v.)
- 1452 Marguerite fille de feu Pierre de Faucigny, donzel et bourgeois de Fribourg, passe un contrat de mariage avec noble Petermann Velga, ffeu Hensli, de Fribourg, 14.VI.1452 (AEF: Reg. Not. 56, fo. 186 v.) - Jehan de Praroman était alors tuteur de Petermann de F. et de dite Marguerite.
- 1454 Petermann Velga reconnaît avoir reçu 100 fl. du Rhin pour la dot de son épouse Marguerite, 23.VIII.1454 (AEF: Reg. Not. 33¹, fo. 186 en marge)
- 1474 Marguerite de Faucigny vit encore, veuve de Petermann Velga, 1474 (AHS 1904, p. 9)
- 1468 Marguerite, épouse de Petermann Velga est légataire de son mari dont elle reçoit sa dot et son "Morgengabe", soit 500 fl. d'or, plus tous les cens qui lui seront dûs à sa mort, tous ses biens meubles, ustensiles, vaisselle d'argent, bijoux, argent monnayé et non monnayé, etc., 8.XI.1468 (AEF: Reg. Not. 32, fo. 211-225)
- 1459 Petermann Velga reconnaît avoir reçu de Petermann de Foucignie, ffeu Pierre, pour la dot de Marguerite sa femme, et selon le testament dudit feu Pierre de Foucignie, 400 fl. d'or du Rhin ainsi que 28 lb., part et rate de dite Marguerite à la succession d'Ysabelle sa mère, 28.III.1459 (AEF: Reg. Not. 56, fo. 250)
- ap. 1474 L'anniversaire de n. Marguerite de F., femme de Petermann Velga, se célébrait les 2e. et 3e. fêtes après la Trinité, s.d., mais après 1474, puisqu'elle vivait encore en cette année (AEF: Reg. Not. 357, feuille volante au fo. 107)
- 1459/60 Petermann Velga et sa femme Marguerite de F. sont mentionnés dans une reconnaissance de dette de 300 fl. de Petermann Pavilliard envers Petermann de Foucignie, frère de ladite Marguerite, 11.III.1459 (1460 n.s.) (AEF: Reg. Not. 53, fo. 194)

Faucigny

21 - Marguerite
(feuille 2)

-- L'anniversaire de noble Marguerite, femme de noble Petermann
Velgā se célébrait les 2e. et 3e. feries après la Trinité
(AEF: Feuille volante dans R.Not.357, fo.106v.-107)

1444 Par son testament, Pierre de Faucigny, donzel, ffeu Aymon, bourgeois de Fribourg, fait un legs de 20 livres à Nicolas, bâtard (nutritus) de Dom Rodolphe de Foucignie, Lundi ap.Ste.Lucie 1444 (AEF: Reg.Not.33, fo.94 v. à 102 v.)

- 1490/91 Claude et ses deux soeurs, Ysabelle épouse de Jehan de Ranguères, et Perronète épouse de Jacques Mocket, enfants de feu Pierre de Faucigny, de Payerne, sont héritiers, pour la moitié, des biens de leur tante Bonne de Faucigny, veuve de Jehan d'Avenches, 22.III.1490 (91 n.s.) (DGN Cahier 8 p.109)
- 1496 La femme de Claude se nomme Claudine, 1496 (AEF: Daguët, Généalogies des Dynastes, Faucigny)
- 1507 Claude de F. habite Payerne en 1507 (AEF: id.)
- 1512 Claudine de Pierre, ffeu Guyonnet, donzel de Grandson, et d'Alexie ffeu Jehan Crostel, clerc et bourgeois de Payerne, épouse de Claude de Faucigny, fait son testament par lequel elle institue comme héritiers les frères Pierre et Claude Crostel de Payerne /on doit en conclure qu'elle n'avait pas d'enfant de son mariage avec Claude de F./, 20.V.1512 (AEF: id.)- AEF: Stadtsachen C, 762)
- 1513 Claude de Faucigny, de Payerne, est légataire de son cousin Petermann de Faucigny, 24.XII.1513 (AEF: Reg.Not. Jost Zimmermann 118)
- 1515 Claude de Faucigny est membre du Conseil des CC de Fribourg, 1515 (AHS 1904, p.10)
- 1516 Claude de F. achète, pour 720 lb., de Claude Cuanet, d'Avenches, le droit de rachat qu'il s'était réservé lors de sa vente à Petermann de Faucigny d'une partie de la dîme de Courtion et de Cormondes en 1493, 1516 (PAD Courtion 366)
- 1517 Claude von Foussignyer, donzel, est reçu bourgeois de Fribourg, et il assigne sa bourgeoisie sur sa maison héritée de Petermann de Faucigny, sise au Bourg, entre celle de Petermann Bugniet et celle de Hans Gäch, 6.IV.1517 (AEF: Grand Livre des Bourgeois II, fo.113 v.)
- +av.1518 Claude mourut avant le 10.XII.1518 date d'un jugement arbitral prononcé par l'avoyer et les conseillers de Payerne dans un différend relatif à l'administration des biens délaissés par Claude de Focigni; Jaquet Mottet, bourgeois d'Avenches, et Jean de Ranquières, bourgeois de Morat, agissant comme tuteurs de Petermann et de ... enfants de feu Claude de F., d'une part, et Sébastien de Diesbach, donzel et bourgeois de Berne agissant au nom de sa femme Loyse mère desdits Petermann et ... et veuve dudit Claude de Faucigny, d'autre part; 10.XII.1518 (AEF: Fonds de Diesbach, parch.)
- Loyse Mestral, fille de n.Amédée Mestral, coseigneur de Bière, et de Marie de Jougne, morte en 1554, avait épousé: I) n.Jehan Nicod, de Gex; II) Claude de Faucigny, de Payerne III) n.Sébastien de Diesbach, avoyer de Berne, auquel elle apporta ses droits sur Bière; il était veuf de Dorothee de Halwyl qu'il avait épousée en 1509 (RGV II 22.- Ghel- linck, Généalogie de Diesbach p.217, 229)

- 1507 Claude de Foucignye, de Payerne, est témoin de l'acte par lequel Oddet de Trey, de Payerne, et son épouse Marguerite cèdent à l'avoyer et conseils de Fribourg leur droit de patronage sur l'église de Barberêche, 10.III.1507 (AEF: Geistliche Sachen 85)
- 1506 Claude de F., porte-enseigne (=écuyer), est témoin de la donation du droit de patronage de l'église de Barberêche à la ville de Fribourg par Oddet de Trey, donzel de Payerne, 10.III.1506 (PAD Barberêche p.34)
- 1515-17 Claude de F. fut membre du Conseil des CC pour le quartier du Bourg de 1515 à 1517, année de sa mort (AEF: Besatzungsbücher, Amman p.125)
- 1487 Noble Glaude de Faucignyaco est témoin d'une vente de cens, faite par François d'Avenches, donzel, avoyer de Morat, en faveur de puissant Petermann de Faucignye, chevalier, avoyer de Fribourg, 10.XII.1487 (AEF: Reg.Not.3441, fo.48 v.)
- 1496 Glaude de F., au nom de Glaudia sa femme, d'une part, et François Bardillier, d'autre part, ont un différend arbitré par Vuillielme Velgue et Petermand de Foussignier, chevalier, avoyer, de Fribourg, et d'autres, 16.IV.1496 (AEF: Reg.Not.101, fo.91 v.)
- 1514 Willi de Villard et Jacob Hanso ffeu Anthoine Hanso le jeune, frères, vendent solidairement à n.Claudo de F. une pose de terre réduite en pré, sise au territoire de Misera, et ce pour le prix de 25 lb.frib., (Invention de la Ste.Croix?) 1514 a.Nat.
- 1516 Glaude Cuanet, bgs.de Fribourg, résidant à Avenches, du consentement de D.Pierre Cuanet, chapelain d'Avenches, son frère, vend à n.Glaudo de F., bgs.de Fribourg, , la lettre de rachat d'une vente à Petermann de Foussignier, bgs.de Fribourg, du tiers de la dîme de Courtion, Cormérod et Cournillens en la paroisse de Courtion, vente qui avait été faite pour le prix de 730 lb., 26.I.1516 a.Nativ. (AEF: Reg.Not.113, fo.228) et 117, fo.81 v.)

1490/91

Ysabelle épouse de Jehan de Ranguères, Perronète épouse de Jacques Mocket d'Avenches, et Claude de Faucigny, de Payerne, enfants de feu Pierre de Faucigny, de Payerne, sont héritiers testamentaires pour la moitié des biens de leur tante Bonne de Faucigny, veuve de Jehan d'Avenches, (DGN Cahier 8 p.109) ~~ix~~ 22.III.1490 (91 n.s.)

1518

Jaquet Mocket, bourgeois d'Avenches, Jehan de Ranguères, bourgeois de Morat, comme tuteurs de Petremand et des autres enfants mineurs de feu Claude de Focignye, de Payerne, ont un différend avec Loyse, veuve dudit Claude et femme de Bastian de Diesbach, au sujet de l'administration des biens délaissés par Claude de Faucigny; différend qui f-ut arbitré par jugement prononcé par l'avoyer et les conseillers de Payerne, 10.XII.1518 (AEF: Fonds de Diesbach parch.)

1490/91

Ysabelle épouse de Jehan de Ranguères, Perronète épouse de Jacques Mottet (Mottet) d'Avenches, et Claude de Faucigny, de Payerne, enfants de feu Pierre de Faucigny, de Payerne, sont héritiers testamentaires pour la moitié des biens de leur tante Bonne de Faucigny, veuve de Jehan d'Avenches, 22.III.1490 (91 n.s.) (DGN Cahier 8 p.109)

1518

Jaquet Mottet (Mottet), bourgeois d'Avenches, Jehan de Ranquières, bourgeois de Morat, comme tuteurs de Petre-
mand et des autres enfants mineurs de feu Claude de Faucigny, de Payerne, ont un différend avec Loyse, veuve dudit Claude et femme de Bastian de Diesbach, au sujet de l'administration des biens délaissés par ledit Claude; ce différend fut arbitré par jugement de l'avoyer et des conseillers de Payerne, 10.XII.1518 (AEF: Fonds de Diesbach, parch.)

- 1500-01 Jehanne de Foucigniez apparait comme religieuse au couvent des Dominicaines d'Estavayer, 15.VI.1500 et 25.VII.1501 (AC Dominicaines: G² 65, A² 107)
- NB. Il semble bien que Jehanne soit une fille de Pierre et de Marguerite Mareschet.
- 1527 Claude de Monfalcon, chanoine et official de Lausanne, reconnaît devoir au couvent d'Estavayer la somme de 100 fl.d'or pour solde de la dot de sa nièce Soeur Jehanne de Faucigny, 5.XI.1527 (Daubigney, Notices sur les religieuses du couvent d'Estavayer, p.47)
N.B. Comment Jehanne était-elle la nièce de Claude de M.?

- 1518-21 Petermann et les autres enfants mineurs de feu Claude de Faucigny de Payerne sont sous la tutelle de Jaquet Mottet, d'Avenches et de Jehan de Ranquières, de Morat (leurs oncles), qui ont un différend avec Bastian de Diesbach, de Berne, second mari de leur mère Loys (Métral de Bière), 10.XII.1518/Vendredi ap.S.Marc évang.1521 (AEF: Fonds de Diesbach, parch.)
- 1542 Les envoyés de Fribourg font savoir à la Diète de Baden qu'un jeune noble du nom de Petermann de Faucigny a cherché en divers endroits à emprunter de l'argent sur des biens qui ont été légués à son père et aux descendants mâles de celui-ci par Petermann de Faucigny, avoyer de Fribourg, avec charge qu'à l'extinction des mâles ces biens devaient revenir à la famille de Petermann de Praroman; ceci afin que chacun soit sur ses gardes, 20.III.1542 (Abschiede IV/1 D.118 No.71)
- 1543-49 Peter de Praroman ⁽⁶⁰⁾ à un procès avec Petermann de F. au sujet du testament de feu l'ancien avoyer Petermann de Faucigny, 1543-49 (AEF: REB fo.130.- PZN)
- 1547 n.Petermann feu n.Claude de Foucignye, bourgeois et donzel de Fribourg, prête reconnaissance à LLEE de Fribourg pour ses fiefs sis en la seigneurie de Montagny, soit spécialement les dîmes de Middel et de Torny-le-Petit, 4.IV.1547 (AEF: Quernets 11³ fo.47 et 23 fo.30)
- 1549 Petermann de F. prend un arrangement avec les habitants de Misery au sujet de la clôture du Praz Dominge lui appartenant et aussi au sujet de la vente d'un pâquier, 16.VIII.1549 (AEF: Anc.Terres 258)
- 1550 Jacqua, veuve de feu Petermann de F., bourgeois de Fribourg, fait son testament par laquelle elle institue comme héritiers ses enfants (non nommés) qu'elle recommande à son père n.Girard de Mestraul, avoyer de Payerne, et au Sieur Claude de Montagnier, "pour être bons protecteurs et gouverneurs desdits enfants"; elle élit sa sépulture en l'église de S.Marcel de Courtion, 3.X.1550 (AEF: Reg.Not.2, fo.65)
- Jacqua Mestral était la fille de Girard, seigneur de Combrement, et de n.Marie de Mont (AF 1931 p.125)
- 1541 Petermann de Foussignye, donzel et bourgeois de Fribourg, confesse devoir, sous le cautionnement de Jacob Reyff, bourgeois de Fribourg, à Léodegard Ratzenhoffer, du Petit Conseil de Lucerne, la somme de 200 écus au soleil, sous le cens annuel de 10 écus, et sous l'hypothèque de la dîme de Grolley, 16.VII.1541 (AEF: Stadtsachen B 98)
- 1543 Noble Pettermann de Faucignye prête reconnaissance pour divers biens sis en la seigneurie de Chandon, 14.VI.1543 (AEF: Grosse de Montagny 178, fo.26)

1518-21 Jaquet Mocket, d'Avenches, et Jehan de Ranquières, de Morat, sont les tuteurs de Petermann et des autres enfants mineurs de feu Claude de Faucigny; ils ont un différend avec Bastian de Diesbach, 2d.mari de Loyse, mère de ces enfants et veuve dudit Claude, au sujet de l'administration des biens délaissés par Claude; 10.XII.1518/ Vendredi ap.S.Marc évang.1521 (AEF: Fonds de Diesbach, parch.)

- 1554 Gérard Mestral, donzel de Payerne, seigneur des deux Combremont, Grand et Petit, Philibert Ruerat et Humbert Foucignyer fils de feu Petermann F. en son vivant bourgeois de Fribourg, donnent pleins pouvoirs (Gérard Mestral tant comme beau-père et à ce nom dudit Humbert et de ses frères, Ph.Ruerat comme parent d'iceux, et Humbert à son nom et en celui de ses frères mineurs) à LLEE de Fribourg de rompre et annuler le testament de feu Petermann de Faucigny, chevalier, donzel dudit Friboug, et de convenir avec les substitués ou leurs héritiers pour vendre divers biens dudit Petermann, 12.I.1554 (AEF: Stadtsachen B 122)
NB. Gérard Mestral est bien dit, à plusieurs reprises, "beau-père" de Humbert, alors qu'il était en réalité le beau-père de Petermann, le père d'Humbert. On peut donc se demander, comme Humbert était l'aîné des enfants, et le seul majeur en 1554, s'il ne serait pas issu d'une première femme -inconnue- de Petermann; Girard serait donc alors non pas le beau-père, mais, si l'on peut dire, le beau-grand-père d'Humbert!
- 1565 Hansmann de Foussignye, feu Petermann, donzel et bourgeois de Payerne, tant à son nom qu'en celui de ses frères Humbert et Jehan le jeune, vend divers biens sis à Châttonnaye, les 3.V., 10.IX. et 30.XI.1565 (AEF: Reg.Not. 2013 bis, fo.173, 187-189, 210 ss.)

- 1554 Hansmann est certainement l'un des enfants mineurs de feu Petermann de Faucigny, cités sans prénoms, dans l'acte du 12.I.1554 /voir sous Humbert No.29/
- 1565 Hansmann, ffeu Petermann, donzel et bourgeois de Payerne, à son nom et en celui de ses frères Humbert et Jehan le jeune, vend à Vuillelme ffeu Nicod Rey, de Châtonnaye, 4 poses de terre sises à Châtonnaye, pour le prix de 13½ écus, chacun valant 60 gros laus., 3.V.1565 (AEF: Reg.Not.2013 bis, fo.173)
- 1565 Hansmann ffeu Petermann de F., donzel de Payerne, à son nom et à celui de ses frères Humbert et Jehan le jeune, vend à Jehan Estoppey, de Châtonnaye, divers morcels de terre sis à Châtonnaye, pour le prix de 130 florins de Savoie, 10.IX.1565 (AEF: Reg.Not.2013 bis, fo.187-189)
- 1565 Hansmann ffeu Petermann de F., donzel et bourgeois de Payerne, à son nom et en celui de ses frères Humbert et Jehan le jeune, vend à Bartholomé, veuve de Georges de Myéville, notaire de Châtonnaye, absente, et à son fils Georges de Myéville, un morcel de terre sis à Châtonnaye pour le prix de 90 florins de Savoie, valant chacun 12 gros laus., 30.XI.1565 (AEF: Reg.Not.2013 bis, fo.210)
- +av.1574 Hansemann de F. est mort avant le 14.II.1574, date à laquelle sa fille mineure Elisabeth a comme tuteurs et administrateurs Georges Mestral et Claude Fyvaz, le jeune, bgs.de Payerne (AEF: Fam.d'Estavayer, parch.)
- 1566 Bartholomé veuve de feu discret Georges de My9ville, lui vivant notaire de Châtonnaye, et noble ... (en blanc, soit Hansmann) de F., donzel et bgs de Payerne, prêtent reconnaissances, chacun pour la moitié de biens sis à Châtonnaye, en faveur de François de Villarzel, héritier universel de n.Dame Amée de Villarzel, sa tante, codame de Châtonnaye 18.XII.1566 (AEF: Grosses de Romont 246 fo.168, et 300 fo.208 v.)

- 1554 Jehan le jeune est certainement l'un des enfants mineurs de feu Petermann de F., cités sans prénoms, dans l'acte du 12.I.1554 /voir sous Humbert No.29/
- 1565 Hansmann, ffeu Petermann de F., bourgeois et donzel de Payerne, tant à son nom qu'en celui de ses frères Humbert et Jehan-le-jeune, vend divers biens sis à Châtonnaye, 3.V., 10.IX. et 30.XI.1565 (AEF: Reg.Not.2013 bis, fo. 173, 187, 210).

- 1574 Georges Mestral et Claude Fyvaz, le jeune, bgs.de Payerne, en tant que tuteurs et administrateurs d'Elisabeth, fille mineure de Hansemann de Foucigny, héritière "universelle de la mayson de Foucigniez", afin de payer "les grandes debtes à elle délaissées", vendent à n.Jehan de Glannaz, seigneur de Cugy et de Vesin, divers biens, dont une maison avec curtil et place, sise à Payerne, pour le prix de 507½ écus, chacun valant 5 florins de Savoie pp.; 14.II.1574
La laudation de cette vente, par Wilhelm de La Pierre (v.Stein) bgs.de Berne, gouverneur de l'Abbaye de Payerne pour LLEE de Berne, est du 20.VIII.1474
(AEF: Fam.d'Estavayer, parch.)